



HAL
open science

La correspondance de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu avec Adrien Blanchet (1949-1954) : face à face épistolaire entre deux bâtisseurs de la numismatique celtique.

Pierre-Marie Guihard

► To cite this version:

Pierre-Marie Guihard. La correspondance de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu avec Adrien Blanchet (1949-1954) : face à face épistolaire entre deux bâtisseurs de la numismatique celtique.. *Revue Numismatique*, 2022, pp.333-372. hal-03927070

HAL Id: hal-03927070

<https://hal.science/hal-03927070>

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre-Marie GUIHARD*

La correspondance de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu avec Adrien Blanchet (1949-1954) : face à face épistolaire entre deux bâtisseurs de la numismatique celtique

Résumé - Adrien Blanchet et Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu sont deux figures majeures de la numismatique celtique du XX^e siècle. Ce que l'on sait moins est qu'ils ont entretenu une correspondance durant les années 1940-1950, à un moment où Colbert de Beaulieu faisait une entrée magistrale dans la discipline avec l'étude du trésor de Saint-Jacques-de-la-Lande (1948). Conservées au département des Manuscrits de la BnF, les lettres échangées entre Colbert de Beaulieu et Blanchet sont au nombre de 23. Cet article propose l'édition commentée de l'intégralité de la correspondance. Il s'intéresse particulièrement à la part de renouvellement que représentent, pour l'histoire de la numismatique celtique, les travaux de Colbert de Beaulieu et comment ceux-ci furent accueillis par Blanchet.

Mots clés - Correspondance scientifique, Colbert de Beaulieu, Blanchet, numismatique celtique, historiographie, méthodologie, structuralisme.

Summary - Adrien Blanchet and Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu are two major figures in 20th century Celtic numismatics. What is less well known is that they had a small correspondence during the 1940s and 1950s, at a time when Colbert de Beaulieu was making a brilliant entry into the discipline with his study of the Saint-Jacques-de-la-Lande hoard (1948). The 23 letters exchanged between Colbert de Beaulieu and Blanchet are kept in the Manuscripts Department of the BnF. This article provides an annotated edition of the entire correspondence. It is particularly interested in the renewal that Colbert de Beaulieu's work represents for the history of Celtic numismatics and how it was received by Blanchet.

Keywords - Scientific correspondence, Colbert de Beaulieu, Blanchet, Celtic numismatics, Historiography, Methodology, Structuralism.

Introduction

Adrien Blanchet (1866-1957) et Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) ont ceci de commun qu'ils furent chacun auteur d'un *Traité* dans le domaine de la numismatique celtique¹. Autant dire que ces deux savants accédèrent de leur vivant à une légitimité forte, qui marqua le parcours de plusieurs générations de numismates après eux. L'un fit la synthèse des études et publications précédentes et se posa en continuateur d'une doctrine, alors que l'autre donna

* Université de Caen Normandie, CNRS, UMR 6273 CRAHAM-Centre Michel de Boüard

1. BLANCHET 1905 ; COLBERT DE BEAULIEU 1973.

un cadre méthodologique très construit qui faisait alors défaut à la discipline. Ce que l'on sait moins est qu'ils ont entretenu une correspondance entre 1949 et 1954. Globalement, il ne s'agit pas d'une correspondance abondante : elle concerne 23 lettres, soit une moyenne d'environ quatre lettres par an. Est-ce foncièrement peu ? La conservation de la correspondance scientifique n'allant pas toujours de soi, celle-ci est, à n'en point douter, une chance. Mais, la lettre a aussi et surtout une valeur performative particulière, qui participe d'une meilleure compréhension de la « construction des savoirs² ». De ce point de vue, les échanges épistolaires, ici publiés, sont riches d'enseignements rétrospectifs en ce qu'ils apportent un éclairage privilégié sur l'histoire d'une discipline, dans ses états préalables et successifs, tout en dessinant une relation asymétrique en bien des points entre deux hommes dont les trajectoires scientifiques ont considérablement fait progresser la numismatique celtique.

L'ombre de papier du numismate : les archives de correspondances de Colbert de Beaulieu

La correspondance croisée de Colbert de Beaulieu avec Blanchet est déposée avec l'ensemble des archives du fonds Colbert de Beaulieu au département des Manuscrits de la BnF. De par son statut institutionnel, Colbert de Beaulieu a envoyé et reçu un nombre considérable de lettres : cette correspondance scientifique comprend plus de 5 000 lettres émanant de plus de 400 correspondants, qu'il a été possible d'inventorier et de classer dans son intégralité entre 2010 et 2011³. Dans ses archives de correspondances, on compte des lettres signées par les plus grandes sommités de son temps, mais également des lettres de collègues, d'étudiants et du grand public.

Ce qui frappe d'emblée est le soin que Colbert de Beaulieu prêta à ses échanges épistolaires, puisqu'il a généralement réalisé des copies des lettres envoyées à ses correspondants, soit sous la forme de copies carbonées sur papier pelure, soit sous la forme de simples photocopies de lettres manuscrites. Nous nous trouvons donc dans la meilleure situation possible, celle où les lettres reçues se doublent des lettres envoyées pour rétablir la totalité de l'échange épistolaire. La correspondance de Colbert de Beaulieu montre à quel point celui-ci se préoccupait de conserver ses papiers et de classer tout ce qu'il recevait. Par sa propre décision, l'ensemble devait aboutir sur les rayons du département des Manuscrits de la BnF⁴, remettant ainsi à la postérité une documentation magistralement constituée, archive d'une riche vie scientifique.

2. JACOB 2008, p. 7.

3. Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'appel à chercheurs Pasteur Vallery-Radot (promotion 2010-2011) de la BnF.

4. L'entrée de la correspondance au département des Manuscrits de la BnF s'est faite par don. Celui-ci a été effectif en 1996 (D. 96-33), soit un an après la mort de Colbert de Beaulieu.

C'est peu dire que cette correspondance représente un autre Colbert de Beaulieu, son double, l'ombre de papier de l'éminent numismate en instaurant un dialogue particulier, hors la vue et en différé. Les lettres échangées apportent ainsi un témoignage inestimable sur sa personnalité, sur la naissance et la maturation de ses idées et de ses activités, tout autant qu'elles offrent de riches informations sur la communauté des numismates, les débats qui l'animent, les réseaux qui la structurent ou encore le détail de découvertes. Il convient cependant de souligner que certaines limites interprétatives s'imposent à l'analyste qui travaille sur un corpus de lettres auxquelles il « n'a [eu] accès que par effraction, et qu'il ne pourra interpréter que partiellement, faute de disposer de la totalité des "informations préalables" pertinentes⁵ ». Autrement dit, pour y remédier, il faudrait non seulement prendre en compte la correspondance disponible, mais aussi étudier en parallèle la production scientifique de Colbert de Beaulieu⁶. La valeur des lettres échangées avec Blanchet réside dans le fait qu'elles donnent néanmoins accès à un segment d'activité scientifique et non des moindres : celui des débuts de Colbert de Beaulieu dans le champ de la numismatique celtique, à travers plusieurs éléments révélateurs qui, une fois regroupés, contribuent à jeter un regard historique de premier ordre sur une discipline qui est en train de se construire en tant que matière de recherches. Le corpus est constitué par un ensemble de 23 lettres manuscrites et dactylographiées (figure 1).

Du corpus épistolaire.

La correspondance entre Colbert de Beaulieu et Blanchet

Deux scripteurs, deux itinéraires

L'édition commentée de cette correspondance s'étend sur une courte période. Un peu moins de cinq années se sont en effet écoulées entre la première lettre échangée le 7 septembre 1949 et l'ultime billet envoyé par Blanchet le 11 août 1954. Il convient cependant de souligner l'existence de silences (aucune lettre en 1953) et d'espacements plus ou moins longs entre certaines lettres [L] : quatre mois se sont notamment écoulés entre les L 5 et 6 (figure 1). Il est probable que les deux hommes se voyaient régulièrement. Plusieurs lettres suggèrent en effet que l'occasion leur était donnée d'échanger, dans le cadre des séances de la Société française de Numismatique [L 5] et de façon moins protocolaire à Bruxelles [L 1] ou encore à Paris [L 3]. Durant le lustre que couvre donc cette correspondance, Colbert de Beaulieu va petit à petit s'imposer comme un savant spécialisé dans l'étude des monnaies celtiques aux travaux

5. KERBRAT-ORECCHIONI 1998, p. 17, n. 2 ; voir également TOUATI 2010, p. 456.

6. GUIHARD 2016a.

Lettres	Émetteur – Destinataire	Date de la correspondance	Support
L 1	Blanchet à Colbert de Beaulieu	7 septembre 1949	Lettre manuscrite sur papier
L 2	Colbert de Beaulieu à Blanchet	10 septembre 1949	Brouillon manuscrit sur papier
L 3	Blanchet à Colbert de Beaulieu	13 septembre 1949	Lettre manuscrite sur papier
L 4		21 novembre 1949	Lettre manuscrite sur carte postale
L 5	Colbert de Beaulieu à Blanchet	31 janvier 1951	Copie carbone sur papier pelure
L 6		7 mai 1951	
L 7		23 août 1951	
L 8	Blanchet à Colbert de Beaulieu	24 août 1951	Lettre manuscrite sur carte postale
L 9	Colbert de Beaulieu à Blanchet	25 août 1951	Copie carbone sur papier pelure
L 10	Blanchet à Colbert de Beaulieu	27 août 1951	Lettre manuscrite sur papier
L 11	Colbert de Beaulieu à Blanchet	7 février 1952	Copie carbone sur papier pelure
L 12		12 juin 1952	
L 13	Blanchet à Colbert de Beaulieu	17 juin 1952	Lettre manuscrite sur papier
L 14	Colbert de Beaulieu à Blanchet	7 juillet 1952	Brouillon manuscrit sur papier
L 15		1 ^{er} septembre 1952	Copie carbone sur papier pelure
L 16	Blanchet à Colbert de Beaulieu	2 septembre 1952	Lettre manuscrite sur carte postale
L 17		16 septembre 1952	Lettre manuscrite sur papier
L 18	Colbert de Beaulieu à Blanchet	24 novembre 1952	Copie carbone sur papier pelure
L 19	Blanchet à Colbert de Beaulieu	5 avril 1954	Lettre manuscrite sur papier
L 20		9 mai 1954	
L 21		5 août 1954	
L 22	Colbert de Beaulieu à Blanchet	9 août 1954	Copie carbone sur papier pelure
L 23	Blanchet à Colbert de Beaulieu	11 août 1954	Lettre manuscrite sur papier

Figure 1 - La correspondance échangée entre Colbert de Beaulieu et Blanchet.

influent que Blanchet avait pressenti dès la lecture de l'article consacré à la trouvaille de Saint-Jacques-de-la-Lande⁷ (Ille-et-Vilaine), ainsi que le suggère une lettre datée du 21 novembre 1949 [L 4] :

« Monsieur, j'ai bien reçu votre précieux travail sur la trouvaille de St J[acques] de la L[ande] et j'en ai noté les conclusions avec intérêt [...] »

Rien n'aurait cependant destiné Colbert de Beaulieu à emprunter la voie des études celtiques et à s'y consacrer de manière pratiquement exclusive à partir de 1949⁸. En ce milieu de siècle, il a franchi le seuil de la quarantaine et a déjà une formation de docteur en médecine. Mais, il y a d'abord chez lui

7. COLBERT DE BEAULIEU 1948.

8. GUIHARD 2016b.

une brûlante curiosité, qui le porte à s'intéresser à des sujets aussi divers que la radiophonie, l'astronomie, la bibliophilie, l'histoire ou encore l'art, sans oublier une incursion dans le domaine de la littérature⁹. Ainsi, lorsqu'il eut l'occasion de se voir présenter des monnaies gauloises, son intérêt pour toutes les disciplines de l'érudition le poussa naturellement à vouloir aller plus loin. C'est ce que relate P. Naster dans ses « éloges préliminaires » aux *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*¹⁰ :

« Il eut l'occasion [...] de se voir présenter des monnaies anciennes en argent, d'aloï assez faible, provenant d'une trouvaille à Saint-Jacques-de-la-Lande, à 7 km de Rennes. Il m'écrivit à ce sujet, me faisant part de l'aspect bizarre d'une tête au droit et d'un animal au revers. Je répondis aussitôt qu'il s'agissait là de pièces gauloises, dont les types étaient les dérivés défigurés des types au statère de Philippe II de Macédoine, avec au revers un bige. Voilà son intérêt excité. »

La découverte de Saint-Jacques-de-la-Lande inaugura alors ce qui allait devenir l'œuvre d'une (seconde) vie : la numismatique celtique. De ce point de vue, elle l'entraîna dès 1949 à tourner le dos au monde médical, tout en l'amenant à faire lentement carrière au CNRS en qualité de stagiaire de recherches à partir de 1951. On connaît la suite : Colbert de Beaulieu termina sa carrière comme directeur de recherche et s'imposa comme l'une des figures majeures à l'échelle européenne des études numismatiques sur l'âge du Fer tant il en renouvela profondément l'approche. Il sera avant tout numismate d'un problème, celui de la méthode¹¹. Il raisonnera toujours comme si sa démarche se résumait tout entière autour d'elle, donnant ainsi à la discipline un cadre et une rigueur qui lui faisaient jusque-là défaut. Si nous devons assurément à Colbert de Beaulieu le renouvellement de la discipline, il faut néanmoins reconnaître que son œuvre reste parfois sibylline et donc difficile à pénétrer, comme cela a pu être perçu lors du colloque de Bruxelles consacré à l'édifice construit par le numismate¹².

A *contrario*, le début des années 50 marque pour Blanchet le crépuscule d'une riche vie de savant consacrée jusqu'au bout à « tous les témoins des âges révolus, à quelque espèce qu'ils appartiennent, curiosité poussée au point de

9. On se reportera à la bibliographie de Colbert de Beaulieu publiée dans les *Mélanges* qui lui ont été offerts (BÉMONT 1987, p. XIII-XXX et en particulier aux références 1-3, 6, 9, 10, 12-26, 28-30, 32).

10. NASTER 1987, p. 1.

11. GUIHARD 2016b.

12. Le colloque « Que reste-t-il du *Traité de numismatique celtique* ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après » (Bruxelles, 27-28 nov. 2015) s'était donné pour objectif de montrer comment l'œuvre de Colbert de Beaulieu est aujourd'hui reçue dans la communauté scientifique. Voir dans les actes de ce colloque (GUIHARD, VAN HEESCH 2016) les conclusions de Sylvia Nieto-Pelletier (NIETO-PELLETIER 2016, p. 241-250).

franchir le seuil passionnel et d'orienter l'activité tout entière de celui qui en est possédé¹³ ». Apôtre distingué d'une discipline qu'il plaçait au premier rang des sciences historiques, Blanchet est l'auteur d'une impressionnante série de monographies et de dissertations consacrées à la numismatique. Parmi celles-ci, il y a bien sûr la parution en 1905 du *Traité des monnaies gauloises*. Sans doute aujourd'hui dépassé sur bien des points, le *Traité* constitue pour l'époque une œuvre tout à fait remarquable. Blanchet eut en effet l'immense mérite de rassembler et d'organiser une matière accumulée avant lui grâce aux efforts conjugués de brillants numismates tels que L. de La Saussaye (1801-1878), F. de Saulcy (1807-1880) ou encore A. de Barthélemy (1821-1904). D'une insatiable soif de découverte, il s'intéressa également au monnayage des empereurs gaulois du III^e siècle, aux trésors enfouis au temps des grandes invasions, aux monnaies de l'époque franque et contribua, en collaboration avec A. Dieudonné, au *Manuel de numismatique française*¹⁴. De cette activité, Blanchet fût auréolé d'une incontestable autorité, qui l'amena à être pendant de longues années le directeur de la *Revue Numismatique* et l'un des piliers de la Société française de Numismatique dont il fut président à trois reprises¹⁵ (1903-1905, 1911-1912, 1941-1942). Sur le plan scientifique, il ne se limite pourtant pas à l'exercice de la seule numismatique. Toute sa vie est tendue vers l'accomplissement de sa double vocation de numismate et d'archéologue militant, membre de multiples sociétés. C'est ainsi qu'à la demande de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (AIBL), qui l'avait appelé en 1919 à devenir membre, il s'était investi dans l'inventaire des antiquités nationales, une tâche qui absorba une grande part de son énergie¹⁶. La correspondance que Colbert de Beaulieu et Blanchet commencent à échanger en 1949 montre quoi qu'il en soit que le second restait aux yeux du premier la référence en matière de numismatique celtique. Est-ce à dire pour autant qu'ils ont été proches ? Leur relation était-elle dès le départ trop inégale ?

Blanchet est né en 1866 dans un pays où l'Empire vit ses derniers instants avant la mise en place de la III^e République, proclamée en 1870 à l'initiative d'une majorité parlementaire conservatrice, tandis que Colbert de Beaulieu voit le jour en 1905 dans un début de siècle embelli de tous les signes de la modernité qui s'installent. Autodidactes tous les deux, ils ne jouent en revanche pas dans la même cour lorsque débute leur correspondance. Colbert de Beaulieu inaugure une voie qui allait, pendant quarante années, être son champ d'activité principale et Blanchet est ce respectable académicien au sommet d'une

13. TESSIER 1966, p. 514.

14. Blanchet a dressé l'inventaire de ses propres travaux (BLANCHET 1892-1901 ; 1909-1920).

15. Voir la liste des présidents qui se sont succédé depuis 1865 à la tête de la *Société française de Numismatique* (<http://www.sfnnumismatique.org/un-peu-dhistoire/#ffs-tabbed-17>).

16. RENO 1958 ; TESSIER 1966.

carrière glorieuse. Quand le second publie son *Traité des monnaies gauloises*, le premier vient au monde. Une telle distance peut-elle jamais s'abolir ? À aucun moment leur correspondance n'atteint ainsi l'intimité, que l'on peut déceler dans les échanges épistolaires que Colbert de Beaulieu a entretenus avec d'autres confrères. « Discret sur sa personne¹⁷ », Blanchet l'aurait, quoi qu'il en soit, empêchée. Soulignons néanmoins qu'un intérêt partagé pour l'histoire de France semble les rapprocher un peu plus. Blanchet apprécie les études de Colbert de Beaulieu sur « Les protestants étrangers réfugiés en France sous Louis XIII » [L 8] ou sur *Monsieur Colbert des Postes* [L 1], tout autant que ses œuvres plus littéraires [L 3]. Une timide entente s'ébauche, amenant Blanchet à adopter ponctuellement un style plus léger, mais toujours très mesuré.

Si une forme de complicité se fait jour dans quelques occasions, Colbert de Beaulieu restera, quoi qu'il en soit, le cadet. Deux lettres à la scénographie prononcée sont emblématiques de ce point de vue [L 12, 13]. Elles ont pour objet un différend qui place Blanchet dans le rôle du scripteur-médiateur et Colbert de Beaulieu dans celui du scripteur-sollicitant. Adressée le 12 juin 1952 par Colbert de Beaulieu à Blanchet, la première lettre [L 12] s'ouvre sur des remerciements :

« Monsieur et très honoré Maître, [...] j'ai lu [...] vos encourageantes appréciations de mes premiers essais de numismatique armoricaine ».

Le paragraphe suivant vise à renforcer son image de « travailleur indépendant » dévoué à l'étude des monnaies de la Gaule. Dans l'espoir non dissimulé de trouver sa place, il s'en remet à « l'attentive autorité » de Blanchet. Destinée sans doute à mettre Blanchet en confiance, cette entrée en matière prépare avantagement la *petitio*, aux tonalités proches d'un appel à l'aide, qui suit. Colbert de Beaulieu révèle toute la mesure de ses préoccupations en se disant « peiné » par les propos tenus par Blanchet au sujet de sa communication du 7 juin 1952 à la séance de la Société française de Numismatique. Il aurait été reproché à Colbert de Beaulieu d'avoir utilisé à son profit des constatations sur le monnayage des *Parisii* livrées par G. Fabre (1907-1960) à l'occasion d'une précédente séance de la Société¹⁸. Colbert de Beaulieu mise sur sa bonne foi :

« Comment ne penser qu'elle [G. Fabre] nous livrait un travail scientifique auquel chacun de nous pouvait apporter ou retrancher [...] ? »

17. TESSIER 1966, p. 515.

18. Il s'agit de la communication du 5 novembre 1951, dans laquelle G. Fabre faisait état de l'étude au Cabinet des Médailles de « 53 statères d'or [des *Parisii*] et une petite balle de même métal, portant une croix en relief » découverts à Puteaux (Hauts-de-Seine) en novembre 1950 (FABRE 1951, p. 69-70).

Il se dit alors « victime » au quatrième paragraphe de procédés peu élégants. C'est pourquoi il se décide à faire appel à l'« esprit de justice » de Blanchet et de requérir sa médiation :

« Et s'il vous plaisait d'inviter l'un et l'autre à pacifier une situation, [...], j'y collaborerais sans hésitation en oubliant mes griefs ».

La réponse de Blanchet [L 13] ne se fait pas attendre : elle est envoyée le 17 juin 1952, soit cinq jours après la lettre de Colbert de Beaulieu. Elle est catégorique :

« Mais il y a un principe que je crois n'avoir jamais oublié : ne pas faire usage, surtout pour la combattre, d'une opinion dont la forme n'a pas été rendue définitive par la publication intégrale ».

Et Blanchet d'assener un coup de massue au jeune chercheur qu'est alors Colbert de Beaulieu en précisant :

« Moi-même j'ai dans les prochains (?) mois dans la Revue Num[ismatique] un article de Num^{que} celtique [...] : je trouverais fâcheux que mes opinions soient déjà livrées au Public ».

Blanchet n'hésite pas à lui faire la leçon en ayant recours à une phraséologie à la portée éminemment moralisante. Il y a là une véritable mise en scène des valeurs scientifiques, qu'il est en somme suggéré à Colbert de Beaulieu de ne pas oublier.

De toute évidence Blanchet est le « maître parlant » et Colbert de Beaulieu est le « disciple muet », qui ne reviendra plus sur cette affaire dans la suite de leur correspondance¹⁹. Colbert de Beaulieu est, en quelque sorte, sous l'empire de la parole de Blanchet, qui est incontestablement dans une position de maîtrise. C'est ce que résume l'emploi par Colbert de Beaulieu de la formule « Monsieur et très honoré Maître », en ouverture et en clôture de chacune de ses lettres, en venant exprimer une relation verticale dans la mesure où elle sous-entend que celui qui en fait usage se considère comme « élève ou disciple ». Ainsi, leur correspondance éclaire surtout une relation qui reste, en bien des points, asymétrique.

19. Remarquons que lorsque Colbert de Beaulieu publie son ouvrage sur les monnaies gauloises des *Parisii* il le fait en précisant la collaboration de Gabrielle Fabre (COLBERT DE BEAULIEU 1970).

Une relation asymétrique

Membres de l'une (l'AIBL) des cinq Académies de l'Institut de France, du comité des Travaux historiques et scientifiques, de l'Académie royale de Belgique et de nombreuses sociétés savantes, comme il aime à l'attacher à la signature de son nom [L 3, 21, 23], Blanchet peut tout et Colbert de Beaulieu lui doit beaucoup. Ainsi, Blanchet est-il un appui précieux pour l'entrée de son cadet au CNRS [L 7, 8] ou lorsqu'il doit s'occuper des demandes de renouvellement de ses fonctions [L 19, 23]. Il l'aide tant qu'il peut et la lecture de ses travaux termine certainement de le convaincre, comme en témoignent les nombreuses félicitations qu'il lui adresse [L 4, 10, 19, 20, 21].

Colbert de Beaulieu ne cache pas son enthousiasme envers l'intérêt que Blanchet manifeste à l'égard de son travail. Il s'en ouvre dans plusieurs lettres [L 5, 6, 12]. Et c'est assurément dans cette perspective qu'il faut comprendre les longues lettres que Colbert de Beaulieu envoie à Blanchet. On l'y voit en effet soucieux de rendre compte de l'avancée de ses recherches, preuve d'un indicible respect envers l'autorité scientifique de celui qui a accompagné ses pas de jeune chercheur. Blanchet est, quant à lui, très factuel, n'hésitant pas à faire des listes de réponses numérotées sous la forme de missives courtes où certains mots peuvent être abrégés. L'échange intellectuel semble ainsi toujours rester à l'état d'esquisse. Il est vrai que la surcharge d'obligations diverses, dont Blanchet fait état dans ses lettres, ne devait pas faciliter les longs développements [L 3].

Toujours est-il que l'échange demeure boiteux. Si Blanchet relit certains projets d'article de Colbert de Beaulieu [L 5], il ne lui enverra jamais les siens, sinon une fois qu'ils seront publiés [L 2]. On sent alors, à quelques remarques, que Colbert de Beaulieu reste amer de ne pouvoir partager davantage avec son aîné. L'insistance dont il fait preuve, dans une lettre du 7 février 1952, pour recomposer la trouvaille monétaire de Carantec (île Callot, Finistère) le suggère très clairement [L 11] :

« Voulez-vous me permettre de vous demander à nouveau si vous possédez toujours les six unités de cette provenance, dont vous avez parlé dans votre chronique de la R[evue] N[umismatique], en 1912. »

Il paraît regretter que Blanchet ne s'engage pas plus dans l'échange, ou que celui-ci, tout du moins, ne donne jamais lieu à un véritable dialogue, comme si la relation de maître à élève des débuts touchait peu à peu à ses limites pour embrayer un changement de position. De surcroît, âgé de plus de 83 ans au moment de la correspondance avec Colbert de Beaulieu, Blanchet n'était probablement plus dans une dynamique d'échanges et de travaux collaboratifs.

Ainsi faut-il comprendre la controverse qui marque la fin de la correspondance entre les deux hommes. La pomme de la discorde eut pour objet les agrandissements en numismatique [L 21 à 23]. Blanchet en rejeta durement

l'usage, en ne comprenant pas comment Colbert de Beaulieu pouvait avoir de l'admiration pour « le moderne Lancelot » [L 21]. Il ajoutait de manière univoque :

« En aucun cas, je n'accepterai, pour les monnaies, l'hérésie de l'agrandissement, car le module d'une monnaie est un caractère essentiel de ce moyen d'échange. Si vous agrandissez une pièce de 1 franc, vous lui donnez l'aspect d'une pièce de 2 frs ».

Ses objections²⁰, qu'il exprima sur un ton tancé, blessèrent sans doute Colbert de Beaulieu parce qu'elles ne laissent place à aucun débat. Pour Colbert de Beaulieu [L 22], l'agrandissement reste en effet un « instrument » offert au scientifique. C'est un procédé nouveau, pour l'époque, qui a bénéficié des « dernières ressources de la technique graphique ». Colbert de Beaulieu est sûr de lui : « il n'est pas possible de l'ignorer ». La polémique prend alors un autre tour, puisque, à travers elle, s'éveille un problème plus profond. Colbert de Beaulieu se plaint ainsi de n'avoir jamais gagné la « sympathie » de Blanchet, le privant de lui « exposer plus souvent [ses] hypothèses et [ses] problèmes » [L 22] :

« L'usage des agrandissements en numismatique aurait pu devenir entre maître et disciple un beau sujet de “disputation”. Il n'est pas constant que, m'ayant ouï, vous eussiez persisté dans le dessein de pousser clameur de haro. »

Si Blanchet estima sans aucun doute son cadet, il ne plaça probablement jamais leurs échanges sur un même pied d'égalité. En tout cas, Colbert de Beaulieu fait preuve à la fois d'une réelle détermination et d'une forte confiance en soi. Néanmoins, cette attitude concourt à braquer contre lui Blanchet pour qui la critique ne fut pas agréable et dont la réponse fut cinglante [L 23] :

« Et cette constatation me contraint à vous avertir que je ne pourrai, à l'avenir, m'occuper de vos demandes de renouvellement de vos fonctions, du CNRS. »

La messe est dite. Vingt-trois lettres, des rencontres et des échanges, pour passer d'une relation teintée de respect à une définitive prise de distance : Colbert de Beaulieu va désormais suivre sa propre voie, sans regrets. Lorsqu'il fera, par la suite, référence dans ses publications aux travaux de Blanchet, ses allusions relèveront généralement plus de la figure imposée – le rappel

20. C'est avec la même réserve qu'il considérerait les agrandissements présentés dans l'ouvrage d'E. Hucher (UCHER 1865-1874) : « Ce travail contient des matériaux utiles, bien que les figures, agrandies par l'auteur, éveillent quelquefois des doutes au sujet de l'exactitude » (BLANCHET 1905, p. 5).

des noms des grands anciens – que du désir profond de reconnaissance à un maître. Dans une lettre adressée à P. Amos, Colbert de Beaulieu prononce même en des termes incisifs l’oraison funèbre de Blanchet :

« Ce n’est donc pas par goût du paradoxe ou par rancune contre un mort que je dis en toute objectivité : A. Blanchet n’était pas un numismate ; sa réputation comme tel repose sur un malentendu. C’était un excellent érudit numismatologue²¹. »

Si tout savoir scientifique se déploie finalement dans un champ d’investigation spécifique où les idées sont en perpétuel mouvement, il est alors inévitable qu’au cours de sa construction surgisse une controverse. Limiter toutefois la relation des deux numismates à celle-ci reviendrait à négliger les enjeux scientifiques plus larges qui parcourent la correspondance et qui touchent au développement même de la numismatique celtique des années 1940-1950 en tant que matière de recherches. Que nous apprend le contenu des lettres échangées à cet égard ?

Les enjeux scientifiques de la numismatique celtique des années 1940-1950

Une des questions essentielles soulevée par cette correspondance est bien celle de la méthode, que Colbert de Beaulieu ne cessera d’élargir au fil des ans dans ses travaux. Elle repose sur une idée-force : dépasser les approximations du passé pour donner à l’analyse un cadre plus rigoureux fondé sur des règles.

Le paradigme régnant : type et style monétaire

Jusqu’à Blanchet, l’approche par type ou encore selon le style a accompagné les travaux de numismatique celtique. Dès 1840, la voie avait été ouverte par J. Lelewel (1786-1861) avec son ouvrage au titre évocateur *Type gaulois ou celtique*²². Mais c’est surtout dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l’émergence du courant symboliste, que cette approche s’est développée. Des questions comme la signification des motifs représentés sur les monnaies et la réinterprétation des figures réalistes empruntées aux civilisations méditerranéennes

21. Lettre du 21 novembre 1958 (Département des Manuscrits de la BnF, NAF 28104, boîte 13). C’est une appréciation qui n’est pas sans faire écho aux « habitudes de travail » que Colbert de Beaulieu dénonce à plusieurs reprises dans son *Traité* (COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 12, n. 1, p. 18, n. 19).

22. LELEWEL 1840. Blanchet 1905, p. 3, n. 7 pense que J. Lelewel s’est appuyé sur les éléments réunis par G. Conbrouse (1808-1873) dans son *Catalogue* (CONBROUSE 1839) et ses *Documents* (CONBROUSE 1840). Dans les *Documents* de 1840, Conbrouse relève notamment 57 types de têtes humaines, 21 types de chevaux, 19 de symboles, 132 symboles divers, 37 de festons et d’ornements et 21 de plantes.

animaient alors des débats auxquels ont participé le baron de Donop²³ (1767-1845), É. Lambert²⁴ (1794-1870), L. de La Saussaye²⁵ (1801-1878), A. Fillieux²⁶ (1812-1878) ou encore E. Hucher²⁷ (1814-1889). Dans sa lettre du 10 septembre 1949 adressée à Blanchet, Colbert de Beaulieu usait d'ailleurs d'une formule qui fait mouche pour pointer la direction suivie par ces explorateurs des profondeurs [L 2] : « ce discrédit pèse sur ces pionniers simplement au fond parce qu'ils ont eu trop d'audace dans la conjecture », tout en reconnaissant que « la Science ne saurait avoir parfait ces méthodes sans ces hésitations ». À cette époque, tout reste à inventer notamment en matière de classification.

Une étape est franchie en 1876. Sous l'égide de la Commission de la Topographie des Gaules, un *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale* fut entrepris et donna lieu en 1889 à une publication par E. Muret (1824-1884) et A. Chabouillet (1814-1899)²⁸. Le but était clair : il s'agissait d'identifier, d'ordonner et de classer ; et la direction suivie des plus simples : attribuer à tout prix telle ou telle monnaie à tel ou tel peuple ou chef cité par César dans son *Bellum Gallicum*. La prise en compte des distributions géographiques des découvertes monétaires devint alors la règle. En 1892, un *Atlas de monnaies gauloises* fut publié par H. de La Tour (1855-1913)²⁹. Il était destiné à enrichir le catalogue de Muret et Chabouillet de planches représentant tous les types monétaires par peuples³⁰. Si l'ensemble de ce travail représente pour l'époque une formidable mise en ordre de la collection numismatique de la BnF, qui, depuis le rachat en 1872 du médaillier de F. de Saulcy (1807-1880), composait un vaste panorama des monnayages gaulois³¹, on mesure bien, cependant, la faiblesse des critères de classement qui s'imposaient alors. Trois difficultés apparaissent en particulier. L'une tient à la recherche de signes distinctifs dans les types monétaires. En d'autres termes, un type monétaire peut être en principe rattaché à un peuple et devient une espèce de marqueur identitaire³². Mais on peut voir dans le *Catalogue* de Muret et Chabouillet la confusion que ce système engendre. Ainsi, des monnaies présentant un sanglier sous un cheval androcéphale sont classées soit aux Baiocasses (BN 6955-6982), soit aux Coriosolites (BN 6598-6676). Il est alors clair que le sanglier peut être commun à des séries d'origine diverse. On classa encore aux Redones (figure 2) des monnaies (BN 6764-6782) montrant une roue sous l'androcéphale, alors que

23. DONOP 1838.

24. LAMBERT 1844-1864.

25. Entre autres LA SAUSSAYE 1842.

26. FILLIOUX 1867.

27. HUCHER 1865-1874.

28. MURET, CHABOUILLET 1889.

29. LA TOUR 1892.

30. MURET, CHABOUILLET 1889, p. XXVI.

31. GUIHARD, AMANDRY 2013, p. 24-25 ; CHAMEROY, GUIHARD 2020, p. 147-149.

32. C'est surtout dès les premiers numéros de la RN que se dessine cette tendance.

parmi celles-ci des exemplaires (BN 6767-6768) seraient plutôt originaires du sud-est de l'actuelle Bretagne, dans une zone où l'on situe le peuple des Vénètes. La deuxième difficulté touche au rôle joué par le style. L'affirmation selon laquelle il y aurait des monnaies de « style armoricain » est à ce titre remarquable³³. En effet, elle a amené à supposer l'existence d'« Armoricains émigrés » pour leur attribuer des monnaies (BN 9269, 9297, 9298) stylistiquement proches de celles des Aulerques Cénomans et dont les provenances se tiennent toujours à distance du département de la Sarthe³⁴. Une troisième difficulté doit être envisagée : poser comme principe que les peuples cités dans la guerre des Gaules avaient occupé de façon permanente, depuis le III^e siècle av. J.-C., les territoires sur lesquels César les situera deux siècles et demi plus tard reste discutable et sa conséquence, c'est-à-dire l'existence même d'un pouvoir émetteur central au sein de chaque peuple, une pétition de principe³⁵. Tout cela entraînait inévitablement une cascade d'*a priori*.

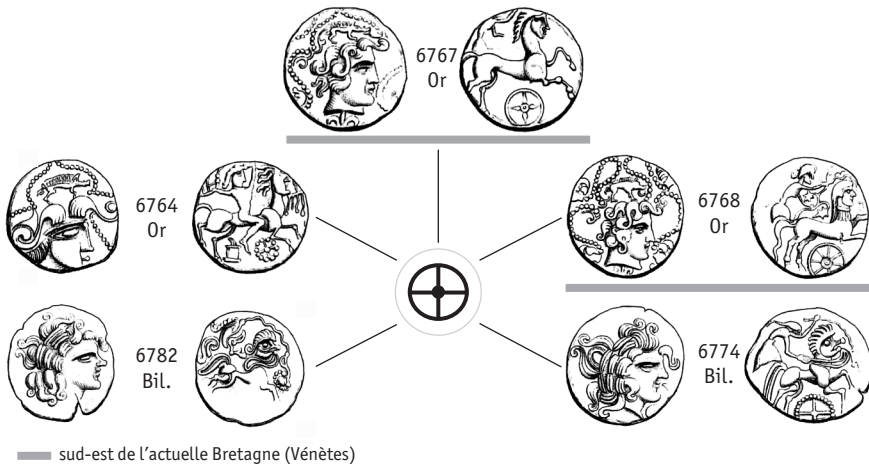


Figure 2 - Statères à la « roue » (BN 6764, 6767, 6768, 6774 et 6782) attribués aux Redones (d'après LA TOUR 1892).

Telle était donc la manière dont les numismates ont essayé pendant une bonne partie du XIX^e siècle d'organiser la matière qui s'offrait à eux. Mais, pour être en mesure de le faire de façon complète, il aurait été nécessaire d'être

33. LAMBERT 1844, p. 14, 24-28 ; sur le sujet, voir également COLBERT DE BEAULIEU 1959a.

34. L'origine de ces monnaies se situe dans une région limitée à la Sarre et au Grand-Duché du Luxembourg (SCHEERS 1977, p. 57-58, 313-323).

35. DELESTRÉE 1996, p. 104-114 ; DELESTRÉE, TACHE 2002, p. 10-12 ; GUIHARD 2012, p. 24-26 ; MARTIN 2015, p. 49-51.

d'abord mieux renseigné sur l'élément qui fonde l'examen d'une monnaie. En portant l'idée que, d'après son type ou son style, une espèce monétaire devait pouvoir être rattachée à un peuple, la plupart des savants de l'époque n'accordaient en fin de compte que peu d'importance aux choix iconographiques, donc à la possibilité de les définir et de les rassembler en groupes thématiques³⁶. Or remarquons que se pose ici le problème de l'établissement d'une typologie au sens propre, qui serait absolument indispensable pour présenter un monnayage avant de l'attribuer à une entité émettrice.

En 1905, dans l'introduction de son *Traité*, Blanchet avait pris la mesure des erreurs accumulées en matière d'attributions, comme le rappelle encore la lettre du 13 septembre 1949 [L 3] :

« La grande variété des monnaies gauloises vient aussi du fait que certaines ont dû être émises par de petits peuples, dont nous ne connaissons sans doute jamais les noms. »

À travers le *Traité*, il offrit, non seulement, une synthèse exceptionnelle et un examen critique de tout ce qui avait été publié, mais aussi, une mise en ordre raisonné d'une masse considérable de données classées dans l'espace et dans le temps, venant révéler par là-même toute la richesse du fait monétaire gaulois. Ces trois caractéristiques – l'ampleur de l'entreprise, la critique et l'esprit de synthèse – expliquent la postérité que connut l'œuvre, puisqu'elle resta jusque dans les années 1950 une référence absolue pour tout ce qui relevait de la numismatique gauloise. Mais, dans son sillage, apparaissait également une autre tension : celle de la grande variété des types monétaires. Blanchet la rapportait en ces termes : « Pour les monnaies gauloises [...] on trouve fort rarement deux pièces identiquement pareilles³⁷ » ou encore « Mais une énigme se pose, quand on constate [...] la quantité considérable de types très divers sur les monnaies gauloises³⁸ ». La production gauloise restait encore à caractériser et c'est précisément cette voie qu'emprunta Colbert de Beaulieu. Derrière le débat qui s'ouvre, c'est toute la question de disposer d'un appareil critique qui se trouve alors posée pour établir et présenter de façon rigoureuse la classification des monnaies gauloises avant de « parvenir à leur donner une attribution raisonnable » [L 6]. En d'autres termes, il s'agit d'abord pour Colbert de Beaulieu de savoir de quoi on parle.

36. Voir à ce sujet CARDON, MORIN 2019, en particulier p. 348-351. Partant des concepts et outils propres aux sciences du vivant, les deux auteurs questionnent les pratiques de classification en numismatique. Ils proposent notamment une « clé de détermination » autour du type iconographique. Bien que limitée à l'exemple des monnaies médiévales et modernes, l'approche proposée dans cet article ouvre des pistes de travail qui intéressent aussi les monnayages des autres périodes.

37. BLANCHET 1905, p. 71.

38. BLANCHET 1905, p. 151.

*Repenser la connaissance des monnayages gaulois :
la voie du structuralisme*

Au milieu du xx^e siècle, au moment où Colbert de Beaulieu se lance dans une carrière scientifique tournée vers « l'étude sans horizon des monnaies de la Gaule » [L 12], la numismatique celtique apparaît donc comme un terrain en jachère. Blanchet avait bien fait part de son sentiment que « les suites gauloises sont encore mal connues et chaque trouvaille apporte des pièces nouvelles qui éclairent un côté de la question » et de conclure « c'est pourquoi on ne saurait prétendre encore établir le classement méthodique, qui ne pourra se faire que lentement³⁹ ». Un cadre méthodologique restait encore à construire pour pouvoir classer et déterminer précisément le lieu d'origine et l'époque de la circulation. Tout un programme auquel Colbert de Beaulieu décida de s'atteler [L 6, 14, 15, 18] et qu'il s'évertua à affiner jusqu'au *Traité* par la mise au point de moyens – à la terminologie, certes, parfois obscure⁴⁰.

Pour le moment, dans la droite ligne de ses premières constatations sur les monnaies du trésor de Saint-Jacques-de-la-Lande, il privilégia, comme en témoigne la présente correspondance, l'analyse des monnayages par l'étude des coins, qu'il oppose à la typologie, c'est-à-dire à l'étude des types. Il donne à cette analyse le nom de « caractérocopie [...] plutôt que d'user d'une périphrase » [L 6]. Dans sa version forte, la « caractérocopie » est un néologisme issu du grec *charaktèr* (« coin ») qui désigne, comme il l'écrit dans le *Traité*, « la méthode consistant principalement à rechercher les marques, distinctives de chaque coin monétaire, présentées par les pièces qui en sont venues, afin de reconnaître ces marques et de grouper ces pièces pour leur étude⁴¹ ». Elle présupposait l'unicité de la production d'un coin gaulois ; elle seule permettrait d'accéder à ce qui n'apparaît pas dans chaque monnaie considérée séparément. Le principe de n'examiner l'individuel que dans une série est posé. Si l'étude de coins dans le domaine des monnayages celtiques est une innovation, la méthode faisait toutefois déjà partie des outils du spécialiste des monnaies grecques⁴². Comme le note justement F. de Callataÿ « on voit ainsi comment l'esprit curieux de Colbert à la fois importa et exporta un outil mis au point ailleurs⁴³ ». Quoi qu'il en soit, la méthode que Colbert de Beaulieu applique à l'analyse des monnayages gaulois est en rupture avec le paradigme régnant (cf. *supra*), qui non seulement admettait le principe de la grande variété des

39. BLANCHET 1905, p. 20.

40. En effet, il n'a pas toujours été simple pour les non spécialistes des monnayages celtiques de suivre la terminologie employée par Colbert de Beaulieu. Voir les critiques formulées par GIARD 1974 et PASTOUREAU 1974.

41. COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 40 ; COLBERT DE BEAULIEU 1953a, qui ajoute la lettre « h » à caractérocopie pour se rapprocher à l'évidence du grec *charaktèr*.

42. Voir CALLATAÿ 2007.

43. CALLATAÿ 2016, p. 27.

espèces gauloises mais qui, de ce fait, semblait sous-estimer l'importance des problèmes d'ensemble au profit d'approximations puisées dans le type monétaire ou encore le style – « pour autant que cette dernière indication [selon lui] offre quelque valeur⁴⁴ ! » [L 6]. On comprend ainsi le soin qu'il prend au travers de ses échanges avec Blanchet pour présenter sa méthode, la préciser ou bien la mettre à l'épreuve de l'expérience. Elle devient sa préoccupation principale et il s'y consacre tambour battant comme il l'écrit le 31 janvier 1951 [L 5] :

« J'ai persévéré dans la voie inaugurée en 1947-1948 [...]. Après trois années consacrées à l'étude du monnayage des Rédonnes [...] je pense aller bientôt à Jersey, pour y voir avec M. Rybot les dix mille pièces du trésor de La Marquanderie ».

Quatre mois plus tard, le 7 mai 1951, il livre à Blanchet ses résultats sur le monnayage des Redones [L 6] :

« J'ai pu analyser à ce jour, par la « caractérocopie » [...], 393 monnaies à la roue, provenant d'un peu partout. Deux groupements ou chaînes de monnaies formellement liées ont été ainsi isolées. L'un comporte 163 exemplaires et l'autre 91. Et j'ai l'impression que ces deux groupes pourraient s'avérer eux-mêmes dépendants et ne plus faire qu'un seul, quelques pièces de mêmes thème et exécution, sans lien jusqu'ici constaté, relevant et de l'un et de l'autre. »

L'enquête se poursuit avec le monnayage des Coriosolites, dont Colbert de Beaulieu nous dit, dans la même lettre [L 6], que « le travail gigantesque de l'analyse [des] treize mille pièces [du trésor de Jersey-1935] par la caractérocopie sera commencé prochainement ». Le 1^{er} septembre 1952 il dresse un premier bilan de la partie « coriosolite » de la trouvaille de Jersey-9 [L 15]. Il n'hésite pas, pour ce faire, à joindre à sa lettre un dénombrement caractérocopique portant spécifiquement sur la classe III ainsi que le résultat de la caractérocopie générale des classes I à VI (figure 3), afin de défendre une position en faveur d'une approche méthodologique sans précédent, le tout avec une énergie pétulante :

« L'inventaire des coins n'est certes pas une besogne bien savante. Je ne puis revendiquer pour elle cette épithète, mais seulement pour l'ouvrier une patience et une vertu de minutie dont il ne se croyait pas capable ! »

44. En 1959, Colbert de Beaulieu écrira : « La première des tâches désignées par le maître disparu [Blanchet] concernait le classement du numéraire gaulois dans l'espace et dans le temps. La faiblesse de la méthode traditionnelle, entièrement appliquée au type et au style des monnaies, gît dans ce choix limité » (COLBERT DE BEAULIEU 1959b, p. 437).

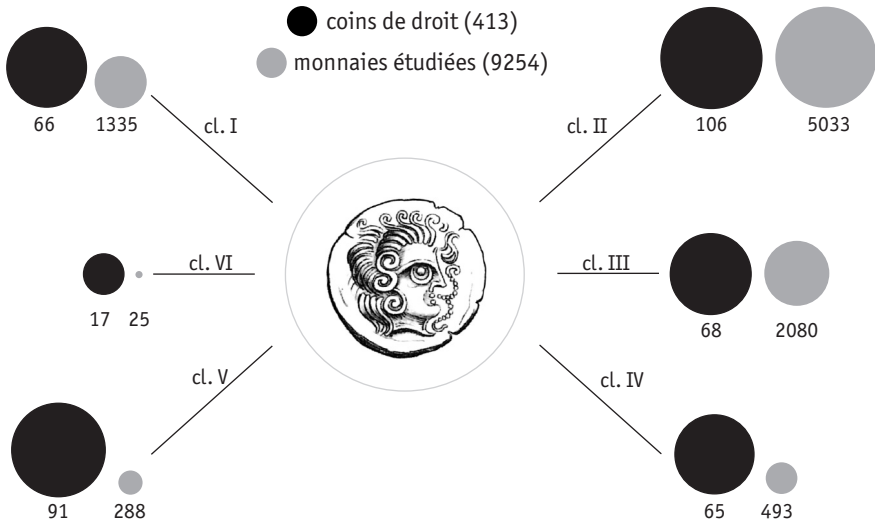


Figure 3 - Partie « coriosolite » de la trouvaille de Jersey-9 analysée par la caractérisation.

Mais, cela ne suffit pas à emporter l'adhésion de Blanchet. L'avis de celui-ci semblait déjà fait. Ainsi, dans cette lettre à Colbert de Beaulieu du 5 avril 1954⁴⁵ [L 19] :

« L'obstacle de ces recherches, c'est le nombre des critères que ces enquêtes exigent. Combien de chercheurs pourront appliquer vos règles et constituer les données nécessaires. »

La démarche de Colbert de Beaulieu est un pavé dans la mare. Peu lui importe. Il ne cessera de se poser en artisan, qui va rassembler les documents épars pour construire, preuves tirées du terrain et des collections à l'appui, une nouvelle numismatique celtique. Il est à l'œuvre ; un des témoignages les plus directs à ce sujet est une lettre du 24 novembre 1952 [L 18] :

« De cette sorte, en particulier, sont les lettres de T. Bezier, se rapportant à la trouvaille de Carantec (île Callot). J'ai dû courir jusque sous le vent du cap Caval et me jucher ensuite au faîte des Montagnes noires pour découvrir intacts, à Audierne et à Gourin, deux des trois lots dispersés par T. Bezier, en 1911.

45. Une appréciation qui fait suite à celle que Blanchet avait formulée lors d'une communication de Colbert de Beaulieu le 7 octobre 1950 devant les membres de SfN : « la méthode suivie [...] nécessite de très longs travaux » (BLANCHET 1950a, p. 2).

Le premier était échu au sort du rennais J. Harscouët de Keravel [...] ce lot comprend 13 pièces : 4 statères et 3 divisions d'électrum, ainsi que 6 billons de petit module. Le sort avait donné à feu Ludovic Mocudé [...] 14 pièces : 6 statères et 2 divisions d'électrum, avec 6 billons de petit module.

Il restait à l'origine 11 monnaies entre les mains de T. Bezier, selon les termes des précieux papiers en question, à savoir : 3 statères et 3 divisions d'électrum, 5 billons de petit module et 1 statère de billon coriosolite (de la classe III, avec le nez caractéristique en [epsilon]).

Cependant [...] Harscouët de Keravel avait indiqué la présence dans le pot de Carantec de 2 de ces derniers statères, ses n^{os} 15 et 16, ce qui porte le nombre minimum des documents initiaux à $13 + 14 + 11 + 1 = 39$ unités, soit la "quarantaine" indiquée par T. Bezier.

[...] cette trouvaille demeurée pratiquement inédite et dont le témoignage est capital pour la meilleure attribution des monnayages armoricains.»

La collecte systématique reste sans cesse à l'horizon de sa pensée pour établir des faits qu'il situe toujours dans une perspective collective.

Si un mot résume la méthode suivie par Colbert de Beaulieu, c'est donc bien celui d'ensemble – ce dont témoigne explicitement le sous-titre (« Méthodologie des ensembles ») du *Traité*. Fidèle en quelque sorte à sa formation première, il agit en médecin qui relève des symptômes avant de procéder à un diagnostic⁴⁶ : autrement dit, les observations individuelles n'ont de sens, pour lui, qu'une fois rapportées entre elles. On ne peut dès lors que suivre F. de Callataÿ lorsqu'il écrit que Colbert de Beaulieu « fut pénétré de l'esprit de système⁴⁷ ». Bien plus important encore est le fait que la méthode de Colbert de Beaulieu est sous l'influence d'un courant de pensée alors en plein développement : le structuralisme⁴⁸. Parti des travaux des linguistes et des phonologues, ce courant se développa après 1945 dans les sciences humaines et sociales, avec Cl. Lévi-Strauss (1908-2009) en anthropologie et en ethnologie⁴⁹ ou encore avec J.-P. Vernant (1914-2007) en histoire des religions⁵⁰. En considérant l'organisation des systèmes étudiés et leur évolution sur la base des relations qu'entretiennent entre eux les éléments qui les composent, le structuralisme privilégie la totalité par rapport à l'individu considéré comme indissociable d'une structure⁵¹. Or, en ce milieu

46. Ainsi, s'inscrit-il dans une longue lignée qui, depuis le XVII^e siècle, a vu les médecins s'illustrer dans l'étude des monnaies ; sur le sujet voir CALLATAÿ 2014.

47. CALLATAÿ 2016, p. 25.

48. CHARNOTET, HOLLARD 2016, p. 36 ; GUIHARD 2016b.

49. Voir notamment l'ouvrage éponyme de LÉVI-STRAUSS 1958.

50. L'article sur le mythe hésiodique des races se présente, dans son sous-titre, comme un « essai d'analyse structurale » (VERNANT 1960). Voir aussi GROS 2016.

51. Sur le structuralisme, voir DOSSE 1992.

de xx^e siècle, c'est exactement la voie empruntée par Colbert de Beaulieu en appliquant l'analyse caractérisoscopique aux monnayages celtiques.

Bien loin d'être un adepte de la numismatique telle qu'elle était pratiquée au xix^e siècle et de ce qu'il a parfois appelé la disparité indéfinie des espèces gauloises, Colbert de Beaulieu se montre à la fois hostile aux spéculations *a priori* et opposé à une approche qui s'en tiendrait à l'étude des types et à l'individualité des faits. Ces positions étaient celles de ses prédécesseurs, mais il ne fut certainement pas facile à un jeune numismate de les critiquer comme en témoignent les réticences exprimées par Blanchet [L 19]. Pourtant les éléments sur la mise en mouvement de la méthode d'analyse « structurale » de Colbert de Beaulieu que livre la correspondance à travers l'étude de coins montrent qu'il se dote très tôt d'une assurance forte en ce domaine. Par conséquent, même si la controverse qui s'ouvre avec Blanchet autour de la question – apparemment minime – des agrandissements et de la modernité de L. Lengyel peut être perçue comme un aléa de la science en cours d'élaboration, elle n'en reste pas moins importante dans la mesure où elle cristallise autour d'elle le choix résolu de Colbert de Beaulieu de construire une nouvelle orientation méthodologique. De ce point de vue, l'avis de Colbert de Beaulieu dans sa lettre à Blanchet du 9 août 1954 est sans appel [L 22] :

« Si l'État mettait à la disposition des chercheurs les moyens que l'on n'hésite pas à accorder à ceux qui ne le sont pas, sans doute pourrait-on bientôt remplacer le vieux *Catalogue* et l'*Atlas* par des instruments photographiques modernes et des classements moins périmés. »

Depuis sa nomination, en 1951, au premier poste de numismatique celtique au CNRS, Colbert de Beaulieu se donne les moyens de faire le cheminement inverse de celui effectué par Blanchet, c'est-à-dire de mettre en adéquation les avancées du temps et les ambitions de la discipline. Il convient toutefois de pondérer davantage le propos. De ce point de vue, les chronologies forgées par Colbert de Beaulieu appellent une appréciation plus nuancée. En effet, il les a construites exclusivement à partir des sources textuelles selon un cadre assez rigide au sein duquel les données archéologiques, qu'il ne pouvait pourtant ignorer, avaient peu de place⁵².

Reste que le structuralisme et l'apport méthodologique du praticien formé aux sciences du vivant ont marqué Colbert de Beaulieu. Ces influences lui ont permis de penser autrement et de façon plus rigoureuse une approche « structurale » des monnayages gaulois fondée sur « l'observation normative des phénomènes⁵³ », tout en traduisant la position originale occupée par le docteur

52. Sur le sujet, voir DELESTRÉE 2016 et DOYEN 2016.

53. COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 16 et plus largement p. 13-19.

Colbert de Beaulieu dans un monde scientifique profondément transformé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. De nouveaux courants de pensée se mettent en place et les objectifs assignés à la recherche en numismatique celtique ont évolué. De ce point de vue, sans doute parce que la méthode est l'enjeu principal d'une discipline en voie d'institutionnalisation, Colbert de Beaulieu est celui qui affiche explicitement un désir de libération. S'il se soumet volontiers un temps à l'autorité de Blanchet, leur relation s'assombrit à mesure que le cadet s'émancipe. Assez vite, son destin n'est plus lié à son vieux « maître » dont l'autorité pouvait être ressentie comme un obstacle sur le passage d'une vision et de pratiques nouvelles. Il avance et bouscule les idées ; il devient le vecteur d'une numismatique moderne bien plus scientifique que jadis. Quoique l'objet aujourd'hui de critiques plus ou moins vives⁵⁴, son dispositif méthodologique a non seulement servi de modèle et stimulé certains usages, mais aussi, bien sûr, enrichi les connaissances. Sur le fond, et vue de haut, l'une des leçons majeures des travaux de Colbert de Beaulieu est d'avoir aussi et surtout indirectement montré l'apport méthodologique que représentait une pratique nourrie par les sciences du vivant pour aborder le classement des monnaies celtiques, une voie que d'autres n'hésitent pas à faire valoir dans le champ de la numismatique médiévale et moderne⁵⁵.

En conclusion

Au terme de cet examen de la correspondance entretenue entre Colbert de Beaulieu et Blanchet, il semble évident que la lettre fonctionne non seulement comme un lieu de production de récits de vie professionnelle mais aussi comme un laboratoire de l'activité intellectuelle. Les lettres échangées laissent ainsi entrer dans l'intimité du travail scientifique, c'est-à-dire du rapport de soi avec son temps, avec les autres. En écrivant sur son travail en cours, Colbert de Beaulieu est amené à en expliciter la visée, la méthode et les sources. Ce qu'il fait toutefois sans une mise en scène de lui-même, lorsqu'il se décrit comme un travailleur passionné, ou lorsqu'il se présente en héritier quand il se réfère à l'« enseignement-même » [L 6] de Blanchet. Quelle que soit la lumière projetée, ces formes de commentaire réflexif ont une valeur documentaire indéniable pour l'histoire de la numismatique celtique, en nous éclairant sur

54. L.-P. Delestrée fut le premier à constater les limites de la méthodologie de Colbert de Beaulieu appliquée à l'étude des monnayages belges (DELESTRÉE 1996, p. 21-30). C'est la définition même de « la méthodologie colbertienne » qui est attaquée avec une intransigeance certainement trop excessive par P. Charnotet et D. Hollard (CHARNOTET, HOLLARD 2016). Voir encore NIETO-PELLETIER 2016, p. 243 qui relève que, d'un numismate à l'autre, la terminologie (« série », « type », « classe ») de Colbert de Beaulieu ne recouvre pas les mêmes réalités ; l'auteure insiste sur la nécessité de construire une nomenclature commune et précisément définie.

55. CARDON, MORIN 2019.

la part de renouvellement que représentent pour la discipline les travaux de Colbert de Beaulieu au début de la seconde moitié du xx^e siècle et les réactions qu'ils suscitèrent auprès du maître qu'est alors Blanchet. À ce titre, il serait du plus grand intérêt d'étudier l'interprétation que Colbert de Beaulieu donne de son travail, dans le reste de sa correspondance, pour dévoiler le tracé de l'écriture, les essais de vie et d'hypothèses scientifiques qui sont à l'origine de l'émergence d'une œuvre pionnière et que les échanges avec Blanchet permettent d'ores et déjà d'entrevoir.

APPENDICE

La correspondance de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu avec Adrien Blanchet

Remarque préliminaire sur l'édition

Les lettres échangées entre Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et Adrien Blanchet sont au nombre de 23 et couvrent les années 1949 à 1954 ; il s'agit d'une correspondance croisée. Elles font partie intégrante de la correspondance générale de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, qui est conservée au département des Manuscrits de la BnF sous la cote NAF 28104⁵⁶ (13-32). À ce fonds épistolaire riche de plus de 5 000 lettres s'ajoutent d'autres documents de natures très différentes : des recherches généalogiques sur la famille Colbert, NAF 28104 (1-12) ; des notes et papiers personnels, NAF 29104 (33) ; des articles imprimés, NAF 28104 (34).

La correspondance ici reproduite est présentée par ordre chronologique. La date d'expédition reprend celle figurant en tête du manuscrit. Aucune date d'expédition n'a été déduite. En ce qui concerne la transcription des manuscrits, elle a été réalisée à partir des lettres originales et des copies carbonées sur papier pelure conservées par Colbert de Beaulieu ; elle s'efforce de respecter l'orthographe et la syntaxe dont usent les deux correspondants.

La décision a été prise de développer systématiquement entre crochets droits les abréviations de noms, de lieux ou de mots courants quand cela ne prêtait pas à confusion, et d'ajouter [*sic*] pour les erreurs – anecdotiques – les plus flagrantes. Des accents ont été corrigés ou rétablis. Les mots soulignés sont tels qu'ils apparaissent dans la correspondance. Les titres d'ouvrages ont été mis en italiques comme il est d'usage. Les mots raturés n'ont pas été retenus ; les rares mots qui n'ont pu être lus sont signalés par [-]. Les ajouts ou biffures du texte n'ont pas été indiqués.

56. L'inventaire détaillé de cette correspondance est consultable en ligne (<https://archive-setmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc127744/cd0e56>). Les lettres originales de Colbert de Beaulieu adressées à Blanchet sont conservées à la bibliothèque de l'Institut de France.

L 1 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 7 septembre 1949

Briantes (Indre)

Cher Monsieur,

1° Je n'ai pu, en juin dernier, vous voir à Bruxelles⁵⁷ où j'étais de passage ; j'ai dû, à mon regret, écourter mon séjour dans cette belle ville où j'ai des amis.

2° J'aurais voulu vous dire l'intérêt que j'avais pris à lire votre Colbert Des Postes⁵⁸, si peu connu : vous lui avez rendu une place honorable, comme vous le faites maintenant pour Jean Marot⁵⁹, qui a d'ailleurs légèrement besoin de « clémence » ; car on se demande si la prose n'eût pas mieux convenu à son œuvre. Il est vrai que ses vers – souvent tracassés – constituent un voile utile et prudent... et insuffisant !

Merci vivement d'avoir pensé à moi.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Adrien Blanchet

M[embre] de l'Institut et M[embre] associé de l'Académie royale de Belgique, etc.

P.S. : à propos de la Thériaque, vous savez sans doute qu'au temps de Madame de Sévigné – et du grand Colbert sûrement – on dégustait des bouillons de vipères !!!

L 2 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 10 septembre 1949

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

À mon tour de vous remercier pour l'honneur que vous me faites du numéro de mai du Bulletin. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre communication⁶⁰.

On a tellement réagi contre les spéculations aventurées des amateurs du siècle dernier que, me semble-t-il, personne n'ose plus attribuer aux éléments fantastiques observés sur les monnaies gauloises leur part de signification originale. On y veut voir exclusivement la dégénérescence de figures réalistes empruntées au modèle et initialement copiées d'assez près. Et l'on constate effectivement dans bien des cas l'existence de formes de transition conduisant de ces dernières aux types celtiques les plus difficiles à comprendre.

Je m'explique comme suit les choses : en fait, sollicités tout naturellement vers leur propre figuration mythologique, les artistes gaulois l'auront petit à petit substituée au thème étranger, au bout d'un effort d'adaptation prudent et prolongé, mais

57. On sait que Colbert de Beaulieu séjourna à Bruxelles avant et pendant la Seconde Guerre mondiale ; il y dirigeait un laboratoire de spécialités pharmaceutiques et de parfumerie. Cf. lettre de Colbert de Beaulieu à H. Leclerc, 16 juin 1981 (Département des Manuscrits de la BnF, NAF 28104, boîte 22).

58. COLBERT DE BEAULIEU 1949a. P. Colbert fut contrôleur général des Postes sous le règne de Louis XIV, à ne pas confondre avec son illustre collatéral J.-B. Colbert, contrôleur général des finances.

59. COLBERT DE BEAULIEU 1949b. J. Marot (v. 1450 - v. 1526) fut un poète de cour de langue française.

60. Colbert de Beaulieu fait probablement référence à BLANCHET 1949.

absolument logique. C'est pourquoi, par exemple, l'aurige du statère d'or de Philippe II de Macédoine deviendra par petites étapes un animal fabuleux.

Autre exemple : la roue des statères frappés en pays des Redones vient en ligne droite du char macédonien. C'est certain. Il ne l'est sans doute pas moins que la fréquence de cet élément dans ce monnayage et l'importance qui lui est donnée sur le type sont un indice manifeste de la confluence de cet emblème. La convenance de l'image aux yeux des populations chez lesquelles les pièces circulaient explique le choix, le discernement spécial. Les celtisants y trouveraient même une preuve philologique, la toponymie et le nom de l'objet choisi pour symbole coïncidant ici de remarquable façon.

Je me suis [-] à vous exposer ces remarques à cause de l'encouragement trouvé dans la lecture de votre communication. Vous écrivez : « On ne saurait dire simplement qu'il s'agit de mauvaises interprétations du type primitif venu de la Macédoine... On peut tenir pour probable que le panthéon celtique... a été rempli de croyances simplifiées qui ont inspiré les graveurs de monnaies gauloises, spécialement dans les pays armoricains. » Vous avez formulé là une vue à laquelle je n'ai cessé d'adhérer, malgré les réticences de quelques spécialistes. Permettez-moi de vous le dire, ces considérations doivent trouver leur écho auprès des esprits réfléchis. Beaucoup sont en quelque sorte intimidés par le discrédit attaché aux imaginations des « Symbolistes ». Et ce discrédit pèse sur ces pionniers simplement au fond parce qu'ils ont eu trop d'audace dans la conjecture. La science ne saurait avoir parfait ces méthodes sans ces hésitations. Il était bon que l'auteur du *Traité*⁶¹ vint remettre les choses en leur vraie place.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 3 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 13 septembre 1949

Briantes (Indre)

Monsieur et cher Collègue,

1° Obligé de prolonger mon séjour, chez moi, en Berry, jusqu'à la fin du mois environ, pour quelques affaires, et devant, d'autre part, aller ensuite dans une autre région, je prévois que je ne pourrai être relativement stable, à Paris, que vers le milieu d'Octobre. C'est avec plaisir que je vous recevrai à cette époque. Je ne reçois, en principe, que le mardi matin de 9h à 11h ; car il m'arrive d'être obligé souvent de sortir le matin ; et, quant à l'après-midi, je ne suis presque jamais chez moi, car je suis obligé de me rendre à des séances de Sociétés, de Commissions, de réunions de l'Académie, au Ministère de l'Éduc[ation] Nat[ionale], Commission du V[ieux]. Paris, Commission des Tr[avaux] Littér[aires] de la V[ille] de Paris, etc., etc.

Comme cette limitation du mardi matin est étroite, notez, s.v.p., que je suis presque régulièrement à la Bibliothèque de l'Institut (entrée Quai de Conti, 2^e cour, escalier à gauche), 2^e étage, Porte à droite, me demander à un des huissiers), le mercredi de 14h15 à 16h15 et le vendredi de 14h30 à 15h30 (avant séance ; attendre si je suis en Commission).

61. BLANCHET 1905.

2° La grande variété des monnaies gauloises vient aussi du fait que certaines ont dû être émises par de petits peuples, dont nous ne connaissons sans doute jamais les noms. J'ai l'intention de parler de cela, quelque jour.

3° Je vous félicite de votre activité. « J'ai pris un plaisir extrême » à lire vos contes⁶², qui, tous, ont une grande qualité.

À cet hiver (ou même automne).

Bien cordialement,

Adrien Blanchet
M[embre] [de l'] I[nstitut], bibliothécaire hon[oraire]
à la Bibl[iothèque] Nat[ionale], etc.

L 4 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 21 novembre 1949

Paris

Monsieur,

J'ai bien reçu votre précieux travail sur la trouvaille de S[ain]t J[acques] de la L[ande]⁶³ et j'en ai noté les conclusions avec intérêt mais je ne crois pas que vous ayez pu connaître toute la trouvaille : c'est le cas ordinaire. J'ai vu entre les mains d'un « amateur » un lot qui devait en provenir. Mais impossible de l'étudier...

Merci et bien cordialement.

Adrien Blanchet

L 5 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 31 janvier 1951

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

Avant d'adresser à Monsieur Pocquet du Haut-Jussé⁶⁴, à Rennes, le texte de mon projet de communication au Soixante-seizième Congrès des Sociétés Savantes⁶⁵, à soumettre au Comité des travaux historiques et scientifiques, j'ai l'agréable devoir de le présenter à votre paternelle censure.

Encouragé à plusieurs reprises par vos appréciations bienveillantes exprimées aux séances de la Société de Numismatique, j'ai persévéré dans la voie inaugurée en 1947-1948 et je crois possible, si Dieu me prête vie, une enquête qui apportera petit à petit des précisions, si désirables, dans le chapitre des monnaies armoricaines. Après trois années consacrées à l'étude du monnayage des Rédonnes – je vais en faire le sujet de

62. Blanchet fait ici référence aux écrits plus littéraires de Colbert de Beaulieu, voir *supra* n. 9.

63. COLBERT DE BEAULIEU 1948.

64. Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé (1891-1988) fut le premier titulaire de la chaire d'histoire de la Bretagne créée à l'Université de Rennes en 1941.

65. Le congrès s'est tenu à Rennes du 28 au 31 mars 1951. Colbert de Beaulieu y avait présenté une communication intitulée « Méthode pour résoudre le problème des monnaies celtiques ».

la thèse en préparation à remettre l'année prochaine à l'École des Hautes Études –, je pense aller bientôt à Jersey, pour y voir avec M. Rybot les dix mille pièces du trésor de La Marquanderie⁶⁶. Là, au moins, le matériel ne manquera pas !

S'il vous plaisait de prendre connaissance de mon travail et de me recevoir ensuite au jour que vous voudriez bien m'indiquer (l'après-midi si possible), j'aurais l'honneur de vous exposer des projets et de vous demander aide et conseil.

Permettez-moi, M[onsieur] et tr[ès] H[onorable] Maître, de vous exprimer mes sentiments respectueusement dévoués.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 6 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 7 mai 1951

Joinville-le-Pont

Monsieur et Très honoré Maître,

« L'esprit de l'escalier », comme on dit, qui est ma démarche habituelle, ne me donne pas souvent de répondre avec pertinence, sans préparation aux questions qui me sont posées, même sur les sujets les plus familiers. Cette infirmité vous expliquera pourquoi cette lettre vient vous donner à lire ce que j'aurais dû vous dire samedi, quand vous m'avez fait l'honneur de m'interroger à la réunion de la Société française de Numismatique⁶⁷.

Pour les Coriosolites, mises à part quelques constatations sporadiques, je n'ai encore fait aucune recherche des coins semblables. Pour les Rédones, j'ai pu analyser à ce jour, par la « caractérisation » (il faut bien donner un nom à la méthode plutôt que d'user d'une périphrase) 393 monnaies à la roue, provenant d'un peu partout. Deux groupements ou chaînes de monnaies formellement liées ont été ainsi isolées. L'un comporte 163 exemplaires et l'autre 91. Et j'ai l'impression que ces deux groupes pourraient s'avérer eux-mêmes dépendants et ne plus faire qu'un seul, quelques pièces de mêmes thème et exécution, sans lien jusqu'ici constaté, relevant et de l'un et de l'autre. Donc, sur les 393 pièces que je puis à l'heure actuelle comparer entre elles, 254 font partie de l'un ou de l'autre de ces groupes très proches. Il ne me semblerait pas illégitime d'y voir les représentants d'une production sinon à peu près contemporaine, du moins mise en circulation à une époque peu éloignée de celle de la conquête.

66. COLBERT DE BEAULIEU 1952a nous apprend que le major N.V.L. Rybot, qui appartenait à la Société Jersiaise, fut chargé notamment du nettoyage et de l'étude du trésor de ca 12 000 monnaies gauloises découvert en 1935 sur la commune de La Marquanderie (île de Jersey, voir RYBOT 1937).

67. Lors de la séance de mai de la Société française de Numismatique, Colbert de Beaulieu prononça deux communications (COLBERT DE BEAULIEU 1951a et 1951b). Comme l'indique la suite de la lettre, Blanchet interrogea Colbert de Beaulieu sur sa seconde communication (1951b), celle consacrée au monnayage des Coriosolites.

Parmi les 139 exemplaires divers se trouvent les types à la roue à quatre rais. Par l'aloï et par le style – pour autant que cette dernière indication offre quelque valeur ! – ces derniers paraîtraient avoir précédé les espèces à la roue à huit rais.

Revenant aux Coriosolites, on peut remarquer que presque toutes les classes sont représentées dans les trouvailles à distance des terres d'origine, très manifestement en connexion avec la campagne de 56. L'immense trésor de Jersey-1935⁶⁸ contient les types des six premières. Le travail gigantesque de l'analyse de ses treize mille pièces par la caractérisation sera commencé prochainement. La Société Jersiaise m'a convié à aller procéder à la mise en route de cette opération. J'en espère bien des enseignements. Je me ferai un devoir de vous communiquer la primeur des constatations, dès qu'elles auront été recueillies, c'est-à-dire probablement dans un temps fort long.

En tout cas il demeure bien établi que le bon or ne circulait plus en Armorique, et probablement depuis longtemps, au temps de César. Jersey-1935 ne contient que du billon coriosolite, à l'exception de six statères de billon. Je classerais volontiers ces intrus à un monnayage de billon à restituer aux Unelles, avec d'autres types indûment donnés, me semble-t-il, aux Baïocasses, si l'on veut bien me suivre dans l'interprétation de faits que je voudrais présenter à la Société au début du mois de juillet⁶⁹.

Pour l'instant, j'ai limité mon enquête aux monnayages de bas métaux, par cette raison que – et c'est votre enseignement-même (*Traité*, p. 18) – le numéraire de billon est, en Armorique, celui des derniers temps. Vous avez encore écrit que les attributions de monnaies d'or demeuraient très incertaines. Mon espoir est de parvenir à leur donner une attribution raisonnable, quand j'aurai fait le tour du bas argent.

Vous redisant avec joie, Monsieur et Très Honoré Maître, combien votre attention a pour moi de prix, je vous demande d'accepter la nouvelle expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 7 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 23 août 1951

Joinville-le-Pont

Monsieur et Très Honoré Maître,

CNRS. J'ai l'agréable devoir de vous faire savoir que le CNRS a donné à ma demande une suite favorable et que j'ai été nommé stagiaire de recherches, à dater du 1^{er} octobre. Ce titre me rajeunit, à l'approche où je suis de la cinquantaine !

Voulez-vous accepter la nouvelle expression de mes remerciements pour l'aide que je dois à votre recommandation.

[J.-B. Colbert de Beaulieu]

68. Voir *supra*, n. 66.

69. Il s'agit de la communication présentée le 30 juin 1951 (voir COLBERT DE BEAULIEU 1951c).

L 8 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 24 août 1951

Briantes

Monsieur et cher collègue,

1° Votre avis de nomination ne m'a pas surpris, car j'avais fait une nouvelle démarche. Mais, je me méfiais de certaines personnalités, qui mettent sur un plan spécial les sciences « humaines » ! Il paraît qu'il y a des sciences qui sont plus qu'humaines ! (je n'ai pas encore compris). En tous cas, toutes mes félicitations ! Et pour les reproductions aussi !

2° J'ai beaucoup de travail sur mon bureau. Je répondrai dans q[ue]lq[ue] temps, sur l'article.

3° En parcourant le liber amicorum⁷⁰, j'ai aperçu 2 exemples de fermesse, dont je me suis occupé il y a 58 ans⁷¹.

Bien cordialement.

Adrien Blanchet

L 9 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 25 août 1951

Joinville-le-Pont

Monsieur et Très honoré Maître,

La science humaine et la science inhumaine.

Dans la connaissance, le jugement de l'homme a établi deux directions, selon qu'on aboutit à la matérialité de l'ordre physico-chimique, pesable et mesurable, d'un utilisable immédiat par ses œuvres de puissance, ou que seul l'esprit finalement trouverait sa matérielle et inutile nourriture.

L'utilisable correspond à de précises activités de conquête, celle de l'atome. On veut occuper l'insécable. Cela doit logiquement finir très mal.

Les civilisations, dont nous tenons le flambeau de travers, avaient imaginé un certain Prométhée, une nommée Pandore et sa boîte. À ces fables inoffensives, la science inhumaine se substitue, transformant en réalités à souffrir un sort dont elles étaient l'image. Cette science de la nature, cette science inhumaine, des orgueilleux la servent. Ils finissent par considérer leur occupation comme un culte ; exclusif, bien entendu, comme tous les cultes. La connaissance des affaires simplement humaines les fait sourire ; eux s'attachent à celles d'un homme qui se sent devenir un dieu...

Les anciens croyaient-ils vraiment à leurs mythes ? Je ne sais, mais nos contemporains, en tout cas, adorent la matière comme une idole. Ils ne voient pas notre liberté et leur esclavage.

[J.-B. Colbert de Beaulieu]

70. Blanchet fait ici référence à l'article de COLBERT DE BEAULIEU 1951d.

71. Le « fermesse » est un élément calligraphique représentant un S dont les deux boucles sont fermées par une barre diagonale. Le S fermé est présent dans la numismatique béarnaise, à laquelle Blanchet consacra une étude (BLANCHET 1893).

L 10 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 27 août 1951

Briantes

Monsieur et cher Collègue,

1° Le titre de votre article⁷² (je vous renvoie seulement les frottis dont vous pouvez avoir besoin) rentre un peu dans le sujet que je viens de traiter dans un mémoire (prêt pour la Rev[ue] Num[ismatique] où je l'ai annoncé, pour le remettre à mon retour, dans quelques semaines : La Philosophie de la Numismatique : réflexions sur les m[onnaies]. gauloises⁷³) [Dès 1693, on parlait de la « philosophie des images »]. Faut-il attacher un sens précis au mot « différent », comme vous paraissez vouloir le faire⁷⁴ ? J'en doute un peu. Les graveurs celtes ont-ils voulu émettre des monnaies dont le type aurait proclamé leur patrie ?? Je ne suis pas encore persuadé. Votre article est, malgré mon opinion, fort intéressant.

2° J'ai lu avec intérêt votre mémoire du Scriptorium⁷⁵ ; j'avais déjà entre les mains des ouvrages analogues. Celui que vous venez de commenter est plus intéressant, à cause du caractère international, très prononcé, qu'il présente à la réflexion.

Au courant de la plume :

p. 91 : Post tenebras lux. C'est la devise de la cité de Genève (et c'est intéressant pour la question religieuse), devise qui fut d'abord : Post tenebras spero lucem (Job, XVII, 2), texte changé au milieu du xvii^e s., en p. t. lux q[uel]q[ue]fois : lucem.

p. 92 : je connais la devise italienne avec la variante : « In bocca chiusa non entro mai mosca ».

3° Je ne sais si je serai rentré pour la séance du 6 oct[obre], car mon rôle (quoique relativement effacé) de président d'honneur de l'Académie du Centre (Châteauroux) m'engagera peut-être à faire acte de présence à une séance d'octobre. En tout cas, je serai forcé de rentrer avant le 12 o[ctobre].

Bien cordialement.

Adrien Blanchet

L 11 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 7 février 1952

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

Monsieur le Doyen de la Faculté des lettres de Rennes et Monsieur P. Merlat⁷⁶, professeur et directeur des Notices d'archéologie armoricaines, nouvellement créées dans les Annales de Bretagne, m'ont fait l'honneur de me confier une rubrique de numismatique celtique dans cette revue.

72. COLBERT DE BEAULIEU 1951e.

73. BLANCHET 1951.

74. COLBERT DE BEAULIEU 1951e, p. 43.

75. Voir *supra*, n. 70.

76. P. Merlat (1911-1959) est un historien et archéologue, qui fut professeur d'histoire ancienne et doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Rennes.

Trois articles ont paru en 1952 et je dois remettre bientôt ma collaboration pour 1953. Elle comprendra notamment la publication de deux ou trois anciennes trouvailles inédites ou trop sommairement décrites et, en particulier, celle de Carantec⁷⁷. J'ai réuni jusqu'ici 28 exemplaires sur les 40 pièces de ce trésor.

Voulez-vous me permettre de vous demander à nouveau si vous possédez toujours les six unités de cette provenance, dont vous avez parlé dans votre chronique de la *R[evue] N[umismatique]*, en 1912⁷⁸, et, dans l'affirmative, s'il vous plairait de me les confier pour quelques jours ou de me les laisser voir et froter. Je regretterais beaucoup, en effet, de faire paraître ce travail sans pouvoir y faire état de ces éléments de votre collection personnelle, que la bibliographie me fait un devoir de signaler.

Veillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, l'expression de mes sentiments respectueux.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 12 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 12 juin 1952

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

En rentrant chez moi, hier soir, j'ai lu l'extrait de la *Revue des Études celtiques* et vos encourageantes appréciations de mes premiers essais de numismatique armoricaine⁷⁹. Soyez-en vivement remercié.

Le travailleur indépendant que je suis, qui renonce aux perspectives d'une carrière professionnelle pour l'étude sans horizon des monnaies de la Gaule, a besoin, plus qu'un autre peut-être, de sentir l'appui de votre attentive autorité.

C'est pourquoi, j'ai été bien peiné d'entendre vos paroles au sujet de ma communication du 7 juin à la séance de la Société française de Numismatique⁸⁰. Mademoiselle Gabrielle Fabre⁸¹ ayant donné, le 3 novembre dernier, aux membres présents de notre société la primeur de ses constatations sur le monnayage des Parisii⁸², y compris la trouvaille de Puteaux, comment ne penser qu'elle nous livrait un travail scientifique auquel chacun de nous pouvait apporter ou retrancher, soit au cours de la discussion que toute communication appelle, soit après la réflexion et les vérifications nécessaires, comme ce fut le cas ? Des conclusions produites par notre collègue, je n'ai rien entendu, ni lu (dans le *Bulletin*) qui approchât de la découverte de l'objet par moi signalé le 7 juin. Aussi pouvais-je considérer mon exposé, conçu en termes courtois comme aussi déontologique que fondé.

77. Voir COLBERT DE BEAULIEU 1953b, en particulier p. 311-318 pour la trouvaille de Carantec.

78. BLANCHET 1912, p. 559 : « Je n'ai pu étudier cette trouvaille en entier, car elle a été dispersée entre divers collectionneurs ; mais les six pièces entrées dans ma collection présentent des variétés intéressantes de pièces attribuées aux *Osismii* ».

79. Colbert de Beaulieu fait référence à BLANCHET 1950b, p. 347-348.

80. Voir COLBERT DE BEAULIEU 1952b.

81. G. Fabre (1907-1960) a été conservatrice au Cabinet des Médailles (BnF) à partir de 1955.

82. FABRE 1951.

D'autre part, des procédés dont j'ai le regret d'être depuis des mois unilatéralement, et parfois sans élégance, la victime, omnibus melius est silere quam loqui. Cependant, puisque vous m'avez accordé le crédit de m'entretenir des doléances de la personne en cause et m'avez conseillé la prudence, je puis réitérer que je n'ai pas adressé trois lettres (dont la première fut écrite le 5 juillet 1950) sans nécessité ni discernement. En vue de me conformer à votre recommandation, je puis vous assurer de ne rien faire à l'égard des sentiments, actes et démarches que, pour le passé et pour le présent, je déplore, et dont on s'est visiblement abstenu de vous donner exacte connaissance.

Je suis trop convaincu de votre esprit de justice, Monsieur et très honoré Maître, pour ne pas en appeler de votre impression première et faire pleinement confiance à l'impartialité de votre jugement définitif. Et s'il vous plaisait d'inviter l'un et l'autre à pacifier une situation, dont il l'est vraiment difficile de le reconnaître objectivement responsable, j'y collaborerais sans hésitation en oubliant mes griefs.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, la nouvelle expression de mes sentiments respectueux.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 13 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 17 juin 1952

Paris

Monsieur et Collègue,

1° Bien que surchargé de travaux divers, rapports, correspondances, séances (2 cet après-midi), je tiens à vous répondre presque par retour.

2° Mon « esprit de justice » peut n'être pas très lucide parfois. Mais il y a un principe que je crois n'avoir jamais oublié : ne pas faire usage, surtout pour la combattre, d'une opinion dont la forme n'a pas été rendue définitive par la publication intégrale. Jusqu'à cette terminaison normale, l'auteur reste seul qualifié pour changer d'avis, pour retrancher et ajouter à son propre texte. Dans les temps actuels, c'est nécessaire particulièrement.

3° Moi-même j'ai dans les prochains (?) mois dans la Revue Num[ismatique]. un article de Num^{qu}e celtique, dont les placards sont déjà vieux de 18 mois et dont la mise en pages est seulement commencée : je trouverais fâcheux que mes opinions soient déjà livrées au Public.

Salutations distinguées,

Adrien Blanchet
M[embre] [de l'] I[nstitut] etc.

L 14 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 7 juillet 1952

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'aux termes d'une lettre datée du 5 juillet, le CNRS vient de me notifier la nomination d'« attaché de recherches » pour les deux années scolaires à venir.

Monsieur Babelon⁸³ continue d'assurer la direction de mes recherches et je dois me mettre en rapport avec Monsieur Piganiol⁸⁴ qui m'indiquera un travail d'intérêt collectif auquel j'aurai à consacrer trois heures pas jour.

Ma besogne présente consiste – pour la durée des vacances – à achever le mémoire que je consacre à la méthode qu'on peut construire sur l'analyse des monnayages par l'étude des coins. Je suis attaché au dernier chapitre qui comporte essentiellement l'examen des données statistiques (poids – richesse de l'alliage – rapport du nombre des coins à celui des monnaies – faciès des trouvailles ou leur composition qualitative, etc.) en vue d'aboutir, si c'est possible, à des conclusions chronologiques.

Veillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, la nouvelle expression de mes sentiments respectueux.

[J.-B. Colbert de Beaulieu]

L 15 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 1^{er} septembre 1952

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

Peut-être me pardonnerez-vous de venir troubler votre retraite en vous exposant un peu des résultats de mes devoirs de vacances. Cependant, ce qu'il peut y avoir de nouveauté, ce qu'on peut y deviner d'espoir m'incitent à vous en offrir la primeur.

L'énormité du travail nécessaire au classement par le droit des coins formant les classes I, III, IV, V et VI de la partie coriosolite de la trouvaille de Jersey-9⁸⁵, en ma possession depuis un an, n'a pas permis, malgré l'assiduité et l'horaire réservés à cet objet, d'aboutir plus vite aux constatations ci-jointes⁸⁶. L'inventaire des coins n'est certes pas une besogne bien savante. Je ne puis revendiquer pour elle cette épithète, mais seulement pour l'ouvrier une patience et une vertu de minutie dont il ne se croyait pas capable !

Les renseignements que j'ai l'honneur de vous produire ne sont pas complets, ils ne sont même encore que très partiels. Cependant, comme je dois interrompre cette passionnante recherche pour rédiger un assez gros article à remettre dans un mois à l'éditeur, puis achever enfin mon mémoire à présenter à l'Ecole des Hautes-Etudes, je me permets de vous livrer ces premiers résultats dans l'état où ils se trouvent et demeureront jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Avec mes vœux de bonne fin des vacances, veuillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, l'expression de mes sentiments respectueux.

[J.-B. Colbert de Beaulieu]

83. J. Babelon (1889-1978) est un bibliothécaire, historien et numismate.

84. A. Piganiol (1883-1968) est un archéologue et historien, spécialiste de l'histoire romaine.

85. Il s'agit de la découverte de 1935 (voir L 5, 6).

86. Correspondance accompagnée d'un résultat d'un dénombrement caractériscopique portant sur la classe III et de la caractériscopie générale des classes I, III, IV, V et VI.

L 16 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 2 septembre 1952

Briantes

Remerciements !

Des rapports urgents pour le comité des trav[aux] Hist[oriques] Du Min[istère] [de l'] Édu[cation] me forcent à remettre à une quinzaine l'examen de l'intéressant dossier.
Sentiments distinguées

Adrien Blanchet

L 17 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 16 septembre 1952

Briantes

Dear Sir,

1° These studies are most previous. But I mean they unveil a good deal of questions.

2° If my memoir « Philosophie des m[onnaies] celtiques », written almost two years ago (for the Rev[ue] Num[ismatique] – perhaps oct[obre] [19]52) was not printed, I should like to tell my new thoughts ; but it is too late now !

Many thanks !

Adrien Blanchet

M[embre] [de l'] I[nstitut]

L 18 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 24 novembre 1952

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

Petit à petit, je dépouille et recopie le dossier plein d'intérêt que vous avez bien voulu me confier l'hiver dernier et dont certains éléments me donnent sur plusieurs dépôts de monnaies armoricaines des renseignements de première valeur.

De cette sorte, en particulier, sont les lettres de T. Bezier, se rapportant à la trouvaille de Carantec (Île Callot). J'ai dû courir jusque sous le vent du cap Caval et me jucher ensuite au faite des Montagnes noires pour découvrir intacts, à Audierne et à Gourin, deux des trois lots dispersés par T. Bezier, en 1911.

Le premier était échu au sort du rennais J. Harscouët de Keravel, maintenant décédé depuis longtemps. Acquis par M. Émile Guibourg lors de la dispersion de sa collection par les « soins » d'un antiquaire de Rennes, ce lot comprend 13 pièces : 4 statères et 3 divisions d'électrum, ainsi que 6 billons de petit module.

Le sort avait donné à feu Ludovic Mocudé, président de tribunal civil, 14 pièces : 6 statères et 2 divisions d'électrum, avec 6 billons de petit module.

Il restait à l'origine 11 monnaies entre les mains de T. Bezier, selon les termes des précieux papiers en question, à savoir : 3 statères et 3 divisions d'électrum, 5 billons de petit module et 1 statère de billon coriosolite (de la classe III, avec le nez caractéristique en [epsilon]).

Cependant – et cette remarque n'a rien à voir avec l'objet de ma lettre – Harscouët de Keravel avait indiqué la présence dans le pot de Carantec de 2 de ces derniers

statères, ses nos 15 et 16, ce qui porte le nombre minimum des documents initiaux à $13 + 14 + 11 + 1 = 39$ unités, soit la « quarantaine » indiquée par T. Bezier.

Cette correspondance montre que vous avez acheté, en 1912, à cette personne :

- 1 petit module de billon,
- 1 division d'électrum (ex-coriosolites),
- 1 division d'électrum (Osismii),
- 3 statères d'électrum.

Ma hardiesse est grande sans doute, mais j'ose vous demander, pour le cas où vous posséderiez toujours ces six pièces, la faveur de me les confier, entre deux séances de la Société française de Numismatique, par exemple, ou pour toute durée à votre convenance, de manière que, ayant reconstitué dans sa quasi-intégralité la suite initiale (33 sur 39), je sois vraiment autorisé à publier dans une revue amie cette trouvaille demeurée pratiquement inédite et dont le témoignage est capital pour la meilleure attribution des monnayages armoricains.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, l'expression de mes sentiments respectueux.

J.-B. Colbert de Beaulieu

L 19 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 5 avril 1954

Paris

Cher collègue,

1° J'ai tenu à lire, dès maintenant votre mémoire sur la M[onnaie].C[eltique]. de la Gaule, car étant donnée la marée des ouvrages que je reçois, je craignais de devoir remettre mon examen à des jours reculés. Ma première lecture m'a persuadé que votre travail est aussi valable que les précédents.

2° L'obstacle de ces recherches, c'est le nombre des critères que ces enquêtes exigent. Combien de chercheurs pourront appliquer vos règles et constituer les données nécessaires ; et [-] centre de recherches pourra-t-il fonctionner ? Pour une autre période de notre Numismatique « nationale », j'ai déjà perçu « les impertinents » que l'on rencontre dans l'établissement du fichier des trésors de m[onnaies]. romaines, qui se constitue avec les matériaux que j'ai réunis (environ 1.800 « trésors », tant avec mon livre publié en 1900⁸⁷ qu'avec les suppléments que j'ai versés au Cab[inet]. de France).

3° en tout cas, pour les « gauloises », je me réjouis d'avoir soulevé quelques doutes, qui vous ont conduit à des principes utiles pour l'avenir... et le Présent !

Avec mes félicitations, je vous adresse l'expression de mes meilleurs sentiments.

Adrien Blanchet

M[embre] [de l'] I[nstitut] etc.

P.S. J'ai transmis au CNRS, il y a q[uel]q[ues]. semaines, la note annuelle pour la continuation.

87. BLANCHET 1900.

L 20 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 9 mai 1954

Paris

Monsieur et Cher collègue,

1° J'ai encore 4 remerciements à vous faire et autant de compliments à vous adresser pour vos utiles et patientes contributions que vous avez encore apportées à la Numismatique armoricaine en particulier.

2° Vous la « possédez » maintenant aussi bien qu'il est possible de le faire. Pour vous prouver que « je vous ai lu », je reviens sur la note 25 des Notes [de] Num[ismatique]. Arm[oricaine]⁸⁸. (p. 6). Il est bien vrai que j'ai eu le tort de confier, il y a 5 ou 6 ans, plusieurs lots de mes pièces à une personne peu ordonnée d'où un trouble fâcheux. Irréparable !!

3° J'aurais bien aimé reprendre mes études de Num[ismatique]. celtique ; mais je suis harcelé par des quantités d'aimables amateurs, qui pensent évidemment que les Parisiens ont autant de loisirs que les provinciaux.

Dans la semaine qui vient de s'écouler, une personne (des Landes) me demandait d'identifier une pièce d'or trouvée dans la C^{om} de St Sauveur, d'après un affreux frottis qui m'a tout de même permis de dire : espagnole du 17^e s., rognée.

Un autre, du Berry, m'envoyait les photos de deux affreuses monnaies des II^e et IV^e s. de notre ère...

Un autre correspondant me demande des renseignements et avis sur un ouvrage récent, relatif à Épona ; un quatrième me questionne sur un site du Jura... ! etc. Comment travailler ?

Bien cordialement.

Adrien Blanchet

L 21 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 5 août 1954

Briantes (Indre)

Cher collègue,

1° J'ai bien reçu votre nouvel envoi d'Ogam⁸⁹ et j'admire votre activité consacrée à la Num[ismatique]. Celtique.

2° Permettez-moi de regretter toutefois l'admiration réitérée que vous manifestez pour le moderne Lancelot⁹⁰.

3° Je dois vous dire que, en aucun cas, je n'accepterai, pour les monnaies, l'hérésie de l'agrandissement, car le module d'une monnaie est un caractère essentiel de ce moyen d'échange. Si vous agrandissez une pièce de 1 franc, vous lui donnez l'aspect

88. Il s'agit des *Notices de numismatique armoricaine*.

89. La suite de la lettre permet de penser que Blanchet fait ici référence à COLBERT DE BEAULIEU 1954.

90. Il s'agit de L. Lengyel, qui est l'auteur d'un ouvrage sur *L'art gaulois dans les médailles* (LENGYEL 1954). Notons que les travaux de Lengyel ont intéressé les Surréalistes : son nom revient de temps à autre dans la correspondance d'André Breton (cf. <https://www.andre-breton.fr/fr/index-contributeurs/l>).

d'une pièce de 2 frs. Quand les légendes permettent de s'y reconnaître, il n'y a que demi mal ; mais pour les antiques, ce n'est pas le cas généralement.

4° C'est le cas, p. ex., pour le statère (pl. V, 1) auquel vous prêtez, d'après L[ancelot], l'aspect d'un tétradrachme.

5° Je n'admets pas non plus la filiation presque proposée pour la tête casquée. Je vous dirai mon opinion.

Bien cordialement

Adrien Blanchet
M[embre] [de l'] I[nstitut] etc.

L 22 – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu à Adrien Blanchet, 9 août 1954

Joinville-le-Pont

Monsieur et très honoré Maître,

Voulez-vous m'autoriser à venir troubler un instant votre repos, pour vous entretenir d'un point soulevé par votre lettre du 5 août ?

Il m'est pénible que vous puissiez croire plus longtemps à mon « admiration réitérée », selon votre expression, pour l'apport scientifique de l'ouvrage⁹¹, dont vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir. L'auteur ne doit pas penser lui-même avoir écrit en numismate. Il n'ignore pas davantage – car nous nous connaissons assez – les raisons que j'ai de n'être pas convaincu par ses développements mythologiques. OGAM a fait connaître mon sentiment sur les explications « symbolistes » anciennes ou renaissantes, totalement incontrôlables.

À mes yeux ses opinions sont donc strictement personnelles. Reste l'instrument, très beau et très imparfait à la fois, pour lequel on a fait appel aux dernières ressources de la technique graphique. De gros appuis officiels financés contribuent à donner à ce titre, rappelant de si près celui de Hucher⁹², une grande audience. Voilà un fait. Il n'est pas possible de l'ignorer ; voilà pourquoi aussi je suis contraint de le citer en référence chaque fois qu'il est question d'une pièce dont il a produit un agrandissement.

Si l'État mettait à la disposition des chercheurs les moyens que l'on n'hésite pas à accorder à ceux qui ne le sont pas, sans doute pourrait-on bientôt remplacer le vieux *Catalogue*⁹³ et l'*Atlas*⁹⁴ par des instruments photographiques modernes et des classements moins périmés. Ainsi serait-on dispensé d'avoir à faire usage d'un ouvrage qui ne me satisfait certainement pas en lui-même, mais qui est déjà dans toutes les mains.

Et puis, quand on publie activement et qu'on ne dispose à cet effet d'aucun crédit, on ne choisit pas toujours librement ses voies. Si, par exemple, j'ai dû tirer des reproductions de ce livre pour illustrer un article sous presse, relatif au monnayage d'or, c'était pour éviter de donner un mois de mon traitement au service photographique de la Bibliothèque nationale. Sordide réalité !

91. Voir *supra*, n. 90.

92. HUCHER 1865-1874.

93. MURET, CHABOUILLET 1889.

94. LA TOUR 1892.

S'il m'avait été donné de gagner votre sympathie et que cela m'eût permis de vous exposer plus souvent mes hypothèses et mes problèmes, l'usage des agrandissements en numismatique aurait pu devenir entre maître et disciple un beau sujet de « disputation ». Il n'est pas constant que, m'ayant ouï, vous eussiez persisté dans le dessein de pousser clameur de haro. Ne peut-on se servir de l'agrandissement comme d'une loupe dans un souci de démonstration ? Dans certains cas, comme celui d'une fine contremarque à faire voir clairement, n'est-ce pas le seul moyen de permettre au lecteur l'inspection et l'étude d'un poinçon ? Sans doute, j'en conviens immédiatement, est-il alors nécessaire de signaler qu'il s'agit d'un agrandissement.

Veillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, l'expression de mes sentiments respectueux.

[J.-B. Colbert de Beaulieu]

L 23 – Adrien Blanchet à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 11 août 1954

Paris

Monsieur et honoré collègue,

1° C'est avec une réelle surprise que j'ai lue votre lettre du 9 août. Ce n'est pas parce que vous manifestez un intérêt particulier pour le travail d'un amateur qui, vous le reconnaissais [sic] de vous-même, n'a pas écrit comme un numismate.

2° Vous revenez, plusieurs fois, dans votre lettre, sur les appuis que l'État omet de fournir aux chercheurs. Or, nous sommes deux au moins, qui, à plusieurs reprises, avons recommandé vos recherches à un organisme officiel, destiné à aider les chercheurs. Il est possible que votre rôle ait été différent de celui qu'un autre aurait pu concevoir ? Ceci est une autre question. En tout cas, votre critique ne m'est pas agréable.

3° Et je ne saurais accepter cette phrase « s'il m'avait été donné de gagner votre sympathie et que cela m'eût permis de vous exposer plus souvent mes hypothèses et mes problèmes... » Je ne crois pas que vous puissiez avoir à vous plaindre de moi.

4° mais, ce que vous ignorez, c'est que, obligé de prendre part, à Paris, aux travaux d'une dizaine de Comités, Commissions, Sociétés, j'appartiens en outre à une quarantaine de Centres scientifiques, Sociétés françaises et étrangères, ce qui constitue un bloc d'amis et de relations, dont la correspondance est très dense. Tout cela ne me laisse pas beaucoup de temps, et, à 88 ans, je ne saurais prendre sur mes [-] pour augmenter le temps disponible qui serait nécessaire pour la satisfaction plus complète de mes correspondants.

5° Et cette constatation me contraint à vous avertir que [je] ne pourrai, à l'avenir, m'occuper de vos demandes de renouvellement de vos fonctions, du CNRS.

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Adrien Blanchet

M[embre] [de l'] I[nstitut], m[embre] de l'Académie de Belgique,
Président au Comité des trav[aux] Hist[oriques] et
au Min[istère] [de l'] Ed[ucation] Nat[ionale], etc.

Bibliographie

- BÉMONT 1987 : C. BÉMONT (éd.), *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu. Directeur de recherche honoraire au Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris, 1987.
- BLANCHET 1892-1901 : A. BLANCHET, *Études de numismatique*, Paris, 1892-1901, 2 vol.
- BLANCHET 1893 : A. BLANCHET, *Histoire monétaire du Béarn*, tome I, Paris, 1893.
- BLANCHET 1900 : A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900.
- BLANCHET 1905 : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
- BLANCHET 1909-1920 : A. BLANCHET, *Mémoires et notes de numismatique*, Paris, 2 vol., 1909-1920.
- BLANCHET 1912 : A. BLANCHET, *Chronique, RN*, 1912, p. 559-562.
- BLANCHET 1949 : A. BLANCHET, *Statère d'or trouvé dans l'Oise, BSFN*, 4-5, 1949, p. 5-6.
- BLANCHET 1950a : A. BLANCHET, *Procès-verbal de la séance du 7 octobre 1950, BSFN*, 5-8, 1950, p. 2.
- BLANCHET 1950b : A. BLANCHET, *Chronique de numismatique celtique, Études celtiques*, 5-2, 1950, p. 347-351.
- BLANCHET 1951 : A. BLANCHET, *La Philosophie de la numismatique. Réflexions sur les monnaies gauloises, RN*, 1951, p. 21-35.
- CALLATAÏ 2007 : Fr. DE CALLATAÏ, *L'historique de l'étude des liaisons de coins (xviii^e-xx^e s.)*, *BSFN*, 62-4, 2007, p. 86-92.
- CALLATAÏ 2014 : Fr. DE CALLATAÏ, *Curieux et antiquaires (xvi^e s.), médecins et Jésuites (xvii^e-xviii^e s.) : les tribulations du connoisseurship numismatique*, dans *Connoisseurship. L'œil, la raison et l'instrument*, Actes du colloque École du Louvre en partenariat avec la Fondation Calouste Gilbenkian et l'Institut national d'histoire de l'art (20, 21 et 22 octobre 2011), P. MICHEL (éd.), Paris, 2014, p. 177-200.
- CALLATAÏ 2016 : Fr. DE CALLATAÏ, *Importations et innovations méthodologiques dans l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu ou Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, la Belgique et les concepts nomades : caractérisation et homotypie de contiguïté*, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 23-34.
- CARDON, MORIN 2019 : Th. CARDON, L. MORIN, *Nomenclature, taxonomie, clé de détermination : l'apport méthodologique des sciences du vivant à la numismatique médiévale et moderne, RN*, 176, 2019, p. 319-359.
- CHAMEROY, GUIHARD 2020 : J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD, *Fragments de trésors monétaires celtiques de la collection de Saulcy au Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, dans *Detur dignissimo. Studies in honour of Johan van Heesch*, F. STROOBANTS, C. LAUWERS (hrsg.), Brüssel, 2020, p. 147-162.
- CHARNOTET, HOLLARD 2016 : Ph. CHARNOTET, D. HOLLARD, *Série, classe, groupe et variété : de quelques concepts colbertiens*, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 35-51.
- COLBERT DE BEAULIEU 1948 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *La trouvaille de monnaies celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande, RBN, XCIV*, 1948, p. 15-76.
- COLBERT DE BEAULIEU 1949a : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Monsieur Colbert des Postes*, Paris, 1949.
- COLBERT DE BEAULIEU 1949b : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Une épître inédite de Jehan Marot*, Bruxelles, 1949.

- COLBERT DE BEAULIEU 1951a : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Cinq trouvailles de monnaies gauloises en Armorique, *BSFN*, 6-5, 1951, p. 34.
- COLBERT DE BEAULIEU 1951b : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Le monnayage des Coriosolites, *BSFN*, 6-5, 1951, p. 34.
- COLBERT DE BEAULIEU 1951c : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Le monnayage de billon des Unelles et le numéraire des Baiocasses, *BSFN*, 6-7, 1951, p. 50-51.
- COLBERT DE BEAULIEU 1951d : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Le *Liber amicorum* d'un réfugié du Palatinat dans les milieux protestants de l'Ouest, *Scriptorium*, V, 1951, p. 75-93.
- COLBERT DE BEAULIEU 1951e : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Un ensemble monétaire inattribué du système armoricain, *BSFN*, 6-6, 1951, p. 42-43.
- COLBERT DE BEAULIEU 1952a : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Un monnayage celtique non attribué isolé dans le nord-est de l'Armorique, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 59-1, 1952, p. 81-93.
- COLBERT DE BEAULIEU 1952b : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Une classe méconnue du monnayage des *Parisii*, *BSFN*, 7-6, 1952, p. 122-123.
- COLBERT DE BEAULIEU 1953a : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La caractérisation des monnaies de la Gaule, *Congrès International de Numismatique, Paris 6-11 juillet 1953. Rapports*, I, Paris, 1953, p. 425-427.
- COLBERT DE BEAULIEU 1953b : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notices de numismatique armoricaine, III. Trouvailles anciennes de monnaies celtiques, *Annales de Bretagne*, 60-2, 1953, p. 310-323.
- COLBERT DE BEAULIEU 1954 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notules de numismatique celtique, III. Les petites pièces d'argent du Nord-Ouest de la Gaule, *Ogam*, 33, 1954, p. 119-126.
- COLBERT DE BEAULIEU 1959a : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Aulerques et Redons : méthodologie, classement, histoire, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 66-1, 1959, p. 39-63.
- COLBERT DE BEAULIEU 1959b : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Chronique de Numismatique celtique, *Études celtiques*, 8-2, 1959, p. 434-455.
- COLBERT DE BEAULIEU 1970 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU avec la collaboration de G. FABRE, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, 1970.
- COLBERT DE BEAULIEU 1973 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique, I. Méthodologie des ensembles*, (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 135), Paris, 1973.
- CONBROUSE 1839 : G. CONBROUSE, *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France. 1. monnaies gallo-frankes*, Paris, 1839.
- CONBROUSE 1840 : G. CONBROUSE, *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France. 3. Documents*, Paris, 1840.
- DELESTRÉE 1996 : L.-P. DELESTRÉE, *Monnayages et peuples gaulois du nord-ouest*, Paris, 1996.
- DELESTRÉE 2016 : L.-P. DELESTRÉE, Colbert de Beaulieu et sa théorie des hégémonies monétaires, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 67-84.
- DELESTRÉE, TACHE 2002 : L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises, I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002.
- DONOP 1838 : G. DE DONOP, *Les médailles Gallo-Gaéliques. Description de la trouvaille de l'île de Jersey*, Hanovre, 1838.
- DOSSE 1992 : F. DOSSE, *Histoire du structuralisme*, Paris, 1992.

- DOYEN 2016 : J.-M. DOYEN, Colbert de Beaulieu et la chronologie : une approche lexicographique, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 53-66.
- FABRE 1951 : G. FABRE, Statères des *Parisii*, *BSFN*, novembre 1951, p. 69-70.
- FILLIOUX 1867 : A. FILLIOUX, *Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule*, Paris, 1867.
- GIARD 1974 : J.-B. GIARD, *Compte-rendu*, *RN*, 1974, p. 178.
- GROS 2016 : A. GROS, Jean-Pierre Vernant et l'analyse structurale, *L'Homme*, 218, 2016, p. 219-238.
- GUIHARD 2012 : P.-M. GUIHARD, *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III^e et la fin du I^{er} siècle avant J.-C.*, (Protohistoire européenne, 14), Montagnac, 2012.
- GUIHARD 2016a : P.-M. GUIHARD, *Le Traité de numismatique celtique* dans la correspondance de J.-B. Colbert de Beaulieu conservée au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Intertextualité entre les lettres et l'œuvre, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 5-22.
- GUIHARD 2016b : P.-M. GUIHARD, Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995). De l'inorganisé jusqu'à la structure, *International Numismatic Council. Comptes-rendus* 63, 2016, p. 24-31.
- GUIHARD, AMANDRY 2013 : P.-M. GUIHARD, M. AMANDRY, Un médaillier dans son temps. Histoire des collections celtiques du département des monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France (1752-2013), dans *Catalogue des monnaies celtiques, 1. Les Arvernes (Centre de la Gaule)*, S. NIETO-PELLETIER (dir.), Paris, 2013, p. 20-27.
- GUIHARD, VAN HEESCH 2016 : P.-M. GUIHARD, J. VAN HEESCH (dir.), *Que reste-t-il du Traité de numismatique celtique ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après*, *RBN*, 2016, p. 1-250.
- HUCHER 1865-1874 : E. HUCHER, *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Paris / Le Mans, 1865-1874, 2 vol.
- JACOB 2008 : Chr. JACOB, Le miroir des correspondances, dans *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, C. BONNET, V. KRINGS (éd.), Grenoble, 2008, p. 7-17.
- KERBRAT-ORECCHIONI 1998 : C. KERBRAT-ORECCHIONI, L'interaction épistolaire, dans *La lettre entre réel et fiction*, J. SIESS (éd.), Paris, p. 15-36.
- LA SAUSSAYE 1842 : L. DE LA SAUSSAYE, Types des médailles celtiques. I. Le druide Abaris, *RN*, 1842, p. 165-170.
- LA TOUR 1892 : H. DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- LAMBERT 1844-1864 : E. LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, Paris / Bayeux, 1844-1864, 2 vol.
- LELEWEL 1840 : J. LELEWEL, *Type gaulois ou celtique*, Bruxelles, 1840.
- LENGYEL 1954 : L. LENGYEL, *L'art gaulois dans les médailles*, Montrouge-sur-Seine, 1954.
- LÉVI-STRAUSS 1958 : Cl. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris, 1958.
- MARTIN 2015 : S. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C./I^{er} s. p.C.)*, (Scripta Antiqua, 78), Bordeaux, 2015.
- MURET, CHABOUILLET 1889 : E. MURET, A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889.

- NASTER 1987 : P. NASTER, Éloges liminaires, dans BÉMONT 1987, p. 1-2.
- NIETO-PELLETIER 2016 : S. NIETO-PELLETIER, Que reste-t-il du *Traité de numismatique celtique* ? Conclusions, dans GUIHARD, VAN HEESCH 2016, p. 241-250.
- PASTOUREAU 1974 : M. PASTOUREAU, Compte-rendu, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 19-9/10, 1974, p. 721-722.
- RENOU 1958 : L. RENOU, Éloge funèbre de M. Adrien Blanchet, membre libre de l'Académie, *CRAI*, 102-1, 1958, p. 7-9.
- RYBOT 1937 : N. V. L. RYBOT, Armorican art. A study of the designs on the coins of the cache found at La Marquanderie, *Bulletin de la Société Jersiaise*, 1937, p. 153-190.
- SCHEERS 1977 : S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977.
- TESSIER 1966 : G. TESSIER, Notice sur la vie et les travaux de M. Adrien Blanchet, membre de l'Académie, *CRAI*, 110-4, 1966, p. 512-525.
- TOUATI 2010 : P. TOUATI, De la médiation épistolaire dans la construction du savoir scientifique. Le cas d'une correspondance entre phonéticiens, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4-3, 2010, p. 451-475.
- VERNANT 1960 : J.-P. VERNANT, Le mythe hésiodique des races : essai d'analyse structurale, *Revue de l'histoire des religions*, 157-1, 1960, p. 21-54.